

le Grand Dijon > 35

le journal d'information
de la Communauté de l'agglomération dijonnaise

octobre 2014



DOSSIER
Le Grand Dijon,
référence écologique

- **SUPPLÉMENT À DÉTACHER**
LE GRAND DIJON, DU DISTRICT À LA COMMUNAUTÉ URBAINE
32 pages spéciales sur l'histoire de l'intercommunalité : les compétences à la loupe, les grands projets, le regard des 24 maires de l'agglomération et le projet de passage en communauté urbaine au 1^{er} janvier 2015



Piscine olympique : un sol tout neuf !

Comme prévu, la piscine olympique du Grand Dijon a rouvert ses portes le 10 août, après six semaines de travaux qui ont permis de changer le carrelage entourant les bassins. Ce carrelage, pour des raisons que déterminera l'expertise, se décollait par endroits. La fermeture a permis également de mener à bien les opérations de vidange et d'entretien obligatoires deux fois par an, mais aussi d'interconnecter les réseaux de chaleur du Grand Dijon et de Quetigny, à hauteur du bâtiment de la piscine, qui est lui-même chauffé grâce à ce réseau de chaleur partagée. Ces sept prochaines années, le Grand Dijon engagera 640 000 euros par an au titre des missions de service public remplies par la piscine olympique (accueil des scolaires notamment), soit 200 000 euros de moins par an que les années passées. L'UCPA, exploitant de cet équipement qui accueille environ 400 000 nageurs par an, engagera pour sa part 250 000 euros d'investissement.





1

DIJON FÊTE 2

LA Gastronomie

DU 25
AU 28 SEPT
2014

25 SEPT
SHOW GOURMAND
DES RESTAURATEURS DE FRANCE
Jardin de l'Arquebuse

26 SEPT
MENU DES PETITS DUCS
repas gastronomiques servis
dans les restaurants scolaires

27 SEPT
C'EST LA BOUFFE À ROUSSEAU
grand banquet par les cuisiniers
de bouche du quartier J. J. Rousseau
de Jolimont

FANTASTIC PIC NIC
VISITES GOURMANDES
caden historique
musée de la vie bourgeoise
Porte de Passaion

28 SEPT
LES PREMIÈRES VENDANGES
CITOYENNES DE DIJON
Domaine de La Cras

programme complet sur www.citedelagastonomie-dijon.fr

1 En route vers la communauté urbaine. Lors de la session du 18 septembre, les élus du Grand Dijon ont majoritairement voté une décision historique : le passage du Grand Dijon en communauté urbaine à compter du 1^{er} janvier 2015. Suite à un vote des élus le 26 juin suivi par le vote favorable de 23 des 24 conseils municipaux de l'agglomération, le Grand Dijon intègre d'ores et déjà de nouvelles compétences (voirie, zones d'activités économiques...). Lire de notre supplément spécial encarté dans ce numéro.

2 Dijon fête la gastronomie ! Avant même que n'ouvre la Cité internationale de la gastronomie, Dijon célèbre comme il se doit cet art bien français désormais classé au patrimoine mondial de l'Unesco ! Au menu : show gourmand des Restaurateurs de France au jardin de l'Arquebuse, « menu des petits ducs » dans les restaurants scolaires de Dijon, banquet populaire rue Jean-Jacques-Rousseau, vendanges citoyennes au domaine de La Cras, « Nuit slow food Bourgogne »...

3 Un été anniversaire au bord du lac Kir ! Tout l'été, les Grands Dijonnais ont célébré les 50 ans de la création de « leur » lac. Avec, en point d'orgue, le 14 Juillet au soir, le feu d'artifices, mis en musique, en live, par Didier Lockwood, violoniste de notoriété internationale. Des dizaines de milliers de spectateurs, massés sur les berges à Dijon ou à Plombières ou depuis le belvédère de Talant, ont assisté à cet événement exceptionnel.

4 Fin de chantier place du Théâtre. Le 12 juillet, Alain Millot, maire de Dijon et président du Grand Dijon, a effectué une « visite de fin de chantier ». Une large place est désormais accordée aux piétons, aux vélos et aux terrasses sur cet espace public qui clôt la perspective piétonnisée menant de la gare au théâtre, point final des grands travaux liés au tramway. Sur cette place rendue à la vie, le 29 août au soir, une scène du concert de rentrée était installée, pour la première fois.



- p.6** Dossier : **le Grand Dijon Dijon, référence écologique**
- p.18** **Sports** : bientôt une nouvelle tribune pour le stade
- p.19** **Intercommunalité** : le nouveau visage du Scot
- p.20** **Gastronomie** : le Portugal fait la foire !
- p.21** **Développement économique** : le nouveau visage de l'aéroport
- p.22** **Habitat** : la « location-accession » pour devenir propriétaire
- p.23** **Habitat** : le Grand Dijon tient ses engagements
- p.24** **Portrait** : **François-André Allaert** président de l'agence Dijon Développement
- p.25** **Vie des communes**
- p.30** **Agenda culturel**

Stop pub : le retour !

Réédité à 60 000 exemplaires, l'autocollant **STOP PUB** à coller sur votre boîte aux lettres est désormais disponible dans les 24 mairies de l'agglomération et au Grand Dijon. De quoi alléger votre courrier et faire un geste pour l'environnement en évitant les 28 kg d'imprimés publicitaires déposés annuellement dans chaque boîte.

Cette action du Grand Dijon s'inscrit dans une démarche globale de réduction des déchets à la source : lutte contre le gaspillage alimentaire, collecte et réemploi des textiles, collecte et broyage des sapins de Noël, compostage individuel et partagé... Le meilleur déchet est celui que l'on ne produit pas !



“ Le Grand Dijon est devenu une référence écologique ”

Alain Millot,
maire de Dijon,
président du Grand Dijon

Directeur de la publication

Alain Millot

Mise en page et préresse

tempsRéel, dijon

Photos

Photo de couverture : Thierry Clarté.
Labtop, Vincent Collin, ville de Chenôve

Impression

BLG Toul

Distribution

La Poste

Tiré à 136 000 exemplaires

Dépôt ISSN 1639-6626

Dépôt légal octobre 2014

COMMUNAUTÉ DE
L'AGGLOMÉRATION DIJONNAISE

40, avenue du Drapeau - 21000 Dijon

03 80 50 35 35 - www.grand-dijon.fr

La nécessité **ÉCOLOGIQUE**



Depuis le 19 août, la Terre vit à crédit. Autrement dit, selon les experts, nous avons consommé l'équivalent de ce que les ressources naturelles de notre planète peuvent produire en un an. Depuis cette date fatidique qui, chaque année, survient de plus en plus tôt, nous mettons en danger les générations futures en consommant trop et en polluant trop. Et à ce rythme, en 2030, nous aurons besoin de l'équivalent de deux planètes Terre pour satisfaire nos besoins. Face à ce phénomène global, nous n'avons pas d'autre alternative que d'agir local. Face à un défi planétaire, nous sommes résolus à poursuivre dans la voie que nous avons choisie : celle d'un développement respectueux de l'écologie, à l'échelle de notre agglomération à taille humaine.

C'est dans cet état d'esprit, c'est avec cet objectif, ambitieux mais réaliste et conforme aux prescriptions du Grenelle de l'environnement, que nous construisons pas à pas une agglomération écologique. Depuis 2001, des projets majeurs ont vu le jour : nouvelle station d'épuration de Longvic, mise aux normes et création du turbo-alternateur de l'usine d'incinération, construction de deux lignes de tramway et achat d'une flotte de bus hybrides, construction d'un centre de tri des déchets ménagers, création, rénovation ou extension des réseaux de chaleur, construction de deux chaufferies bois... Par-delà les équipements, le Grand Dijon incite chaque habitant à adapter ses comportements. À mieux trier les déchets, à prendre son vélo plutôt que sa voiture, à adopter les transports en commun, à s'essayer au compostage, à (re)découvrir sa ville à pied, à économiser l'eau et l'énergie au quotidien, à isoler son logement... L'ensemble des projets et des mesures prises par le Grand Dijon servent in fine un noble dessein : faire du Grand Dijon une référence écologique en Europe, où l'intérêt collectif prime sur les intérêts particuliers.

Les résultats sont là. Un habitant sur deux est désormais abonné au réseau Divia, le tramway transporte chaque jour 84 000 passagers, la part modale du vélo a augmenté de 15 %, les flux piétons en centre-ville de 8 %... Nos « refus de tri » sont plus faibles que dans les agglomérations de même taille, des programmes immobiliers importants se connectent à nos réseaux de chaleur, des écoquartiers sortent de terre à Hyacinthe-Vincent, à Heudelet et bientôt à Arsenal, à l'entrée sud de la ville, les équipements publics eux-mêmes montrent l'exemple à l'image de notre piscine olympique, de notre Zénith ou de notre musée des Beaux-Arts... Nous devons poursuivre dans cette voie verte, pour la qualité de vie dans le Grand Dijon et pour l'avenir de la planète.



**Transports,
urbanisme,
habitat, énergies,
équipements
structurants,
déchets
ménagers, eau et
assainissement...**

**Par les actions
qu'il mène dans
ses grands
domaines de
compétence,
le Grand Dijon
œuvre pour que
l'agglomération
soit identifiée
comme une
référence
écologique en
Europe.**



Quel rapport entre la piétonnisation de la rue de la Liberté, l'implantation de ruches sur les toits de Dijon, l'expérimentation du compostage partagé dans plusieurs immeubles de l'agglomération, la mise en service du tramway et de bus Divia hybrides et la pose des canalisations du réseau de chaleur du Grand Dijon ? Modestes ou plus visibles, ce sont là autant d'actions menées, à l'initiative ou avec l'appui du Grand Dijon ou des communes, pour positionner le Grand Dijon comme une agglomération de référence en Europe en matière d'écologie urbaine. Les documents d'urbanisme, les investissements menés, les aménagements créés partout dans l'agglomération contribuent, tous, chacun à leur mesure, dans le

cadre d'une politique volontariste menée depuis 2001, à façonner le Grand Dijon de demain, territoire écologiquement responsable.

Des performances reconnues

Les résultats de cette action « globale » sont là : Dijon a obtenu, cette année, la 6^e place des villes françaises les plus durables, selon le magazine Terra Eco, la 4^e place des villes les plus vertes de France, selon l'Union nationale des entreprises du paysage, et même la première place nationale des villes où il fait bon vivre, selon RTL, avec un point fort sur les espaces verts. C'est grâce à ses actions également que Dijon s'est vu décerner le label Cit'ergie, récompensant les territoires les plus actifs en matière de

maîtrise de l'énergie et de protection du climat !

Station d'épuration, centre de tri des déchets, usine d'incinération, tramway... Les équipements construits, rénovés ou mis aux normes ont nécessité des engagements financiers très importants. Mais l'écologie urbaine n'est pas qu'affaire d'investissements. Elle repose aussi, et peut-être surtout, sur les comportements citoyens de chaque habitant. En triant leurs déchets, en compostant, en utilisant le bus, le tram, le vélo ou en marchant plutôt qu'en prenant leur voiture, en pratiquant au quotidien des « éco-gestes » tout simples, les Grands Dijonnais participent à ce défi collectif qui fera, demain, la différence entre les villes à taille humaine et à haute qualité de vie, et les autres. ■

Dossier Le Grand Dijon,

Dijon, capitale de la biodiversité !

La faune et la flore ont toute leur place dans la ville ! Le Grand Dijon et les 24 communes de son territoire sont engagés dans des politiques de préservation et de valorisation de la biodiversité urbaine. Exemples ? Le fauchage tardif permet, plutôt que de tondre ras, de laisser se développer une végétation qui accueillera une faune diversifiée. Autre exemple : l'implantation d'une centaine de ruches, sur les toits et dans les parcs de la ville de Dijon, permet de produire un miel 100 % local et de développer les plantes mellifères. Sur la plateforme du tramway,

sur le campus, l'implantation expérimentale de champignons microscopiques (les mycorhizes) va permettre de réduire l'arrosage et de supprimer les produits phytosanitaires. Dijon, capitale de la biodiversité, en tout cas ville exemplaire qui, en 2015, organisera « Biodiversissimo », la nouvelle version de Florissimo, et accueillera, après Montpellier, les 5^e Assises nationales de la biodiversité, sous le haut patronnage du ministère de l'Écologie, du Développement durable et de l'Énergie.



La Cras est, depuis novembre 2013, le domaine viticole du Grand Dijon.

référence écologique

> Plus verte, la ville...

L'ère est révolue où la « qualité environnementale » d'une ville ne se mesurait guère qu'au nombre de mètres carrés d'espaces verts par habitant ! Bien d'autres critères sont pris en considération aujourd'hui, touchant aux déplacements, à la gestion des déchets ménagers ou de l'eau potable, à la biodiversité ou au dynamisme des circuits courts. Il n'en reste pas moins que le Grand Dijon est une agglomération « verte » : Dijon, par

exemple, compte 820 hectares d'espaces verts, soit 65 mètres carrés par habitant alors que la moyenne nationale s'établit à 31. Ces dernières années, la verdure s'est déployée au cœur de projets urbains majeurs : le mail du quartier Junot ou le jardin de l' Arsenal en sont des exemples éloquentes. À Heudelet 26, un petit bois a été créé en utilisant une large diversité d'espèces locales. À Hyacinthe-Vincent, le parc arboré de l'ancien hôpital militaire

est devenu un parc public. On n'oubliera pas, bien entendu, les grands parcs qu'affectionnent les Dijonnais (Colombière, combe Serpent), ainsi que le lac Kir, dont on célèbre cette année le cinquantenaire.

Terres agricoles

Un autre volet de la politique menée par le Grand Dijon en faveur d'une agglomération plus « verte », c'est la préservation des terres agricoles qui entourent la

ville. Les documents d'urbanisme notifient la nécessité de maintenir une activité agricole et viticole aux portes de l'agglomération, plutôt que d'étendre sans cesse les zones urbanisées. C'est dans le cadre de cette stratégie volontariste que le Grand Dijon a acquis, en novembre dernier, le domaine de la Cras, une étendue de 160 hectares située sur les hauteurs de la ville, dont 8 hectares sont plantés de vignes et produisent les « coteaux de Dijon ». ■

> Un droit de cité pour toutes les mobilités !

Un réseau de transport public de très haut niveau, davantage d'espace pour les piétons et les cyclistes, une place plus juste pour la voiture, le développement de l'intermodalité et d'innovations telles que l'autopartage... Une palette complète de solutions est désormais proposée pour se déplacer dans le Grand Dijon.

Que les choses ont changé en 15 ans ! Avant, plus de bus après 20h, et rien non plus le dimanche avant 13h. Mais ça, c'était avant. Aujourd'hui, le réseau de transport public du Grand Dijon, baptisé « Divia » depuis 2004, est digne des plus grandes métropoles. Son amplitude de service, tout d'abord, a été largement étendue : tramways et bus à haut niveau de service circulent tous les jours de 5h à 1h (à partir de 7h le dimanche). Il existe même une ligne de nuit, « Pleine lune », assurant un service nocturne entre le centre-ville et le campus du jeudi au samedi ! La fréquence des passages sur les axes majeurs a été dopée : de 5 minutes aux heures de pointe à 15 minutes le soir ! Enfin les conditions de transport ont fait un bond en avant avec la mise en service des deux lignes de tramway fin 2012 et d'une centaine de bus hybrides flambant neufs, quelques mois plus tard. Plus aucune excuse pour ne pas prendre les transports en commun pour ses déplacements dans l'agglomération ! D'ailleurs, les Grands Dijonnais ne s'y sont pas trompés : depuis la mise en service du tramway, le nombre de passagers de Divia a bondi de 14 %, à plus de 160 000 voyageurs par jour ; en 2013, le nombre de voyageurs sur le réseau s'est monté à 41,2 millions, soit 22 % de plus qu'en 2012 !

Un réseau hiérarchisé

L'évolution avait connu une première étape en 2004 avec la refonte complète du réseau et l'apparition des « lignes à niveau élevé de service » (lianes), desservant les quartiers et les équipements principaux avec une fréquence et une amplitude élevées. C'était

la fin d'un réseau où toutes les lignes, traitées sur le même plan, convergeaient vers le cœur de ville. Un réseau dont la qualité était louée, mais dont la fréquentation baissait inexorablement. 2004 fut le prélude à la mise en œuvre du réseau actuel, dès 2011, organisé autour de deux lignes de tramway, de cinq lianes et d'une palette de services de bus complémentaires. De nombreux « produits » ont été créés, à l'instar de la navette Diviaciti en cœur de ville, de Corol qui contourne la ville ou de la ligne Express reliant la gare à la base aérienne, sans oublier Flexo dans les zones d'activités et Proxi pour les bus à la demande. Désormais basés dans un centre d'exploita-

tion et de maintenance tout neuf, rue des Ateliers, les équipes de Divia proposent aux habitants et aux visiteurs du Grand Dijon un service de transport public digne de ce siècle. Et qui présente le mérite d'être particulièrement éco-responsable : 90 % des déplacements utilisent la traction électrique (tramways, bus hybrides, navettes électriques), le tram est approvisionné par une électricité « verte », sa plateforme, engazonnée à 90 %, est arrosée avec de l'eau de pluie, les ateliers du tram sont réchauffés avec la chaleur récupérée dans le réseau d'eaux usées de la ville... ■

Et la voiture ?

Elle n'est pas oubliée ! Elle a simplement retrouvé une place plus juste au sein d'un espace public mieux partagé. La Lino permet de contourner l'agglomération par l'ouest, réduisant le trafic sur les axes urbains et fluidifiant la circulation. Désormais complète, la rocade de Dijon, qui n'est plus éclairée la nuit, se parcourt à 90 km/h, pour des raisons

d'écologie et de sécurité routière. Deux parkings-relais ont été créés, au nord et à l'est de l'agglomération, pour permettre aux automobilistes de terminer leur trajet en tram depuis les stations Valmy et Piscine olympique. Quant au cœur de ville, il reste largement accessible, avec plus de 5300 places de stationnement en surface ou en souterrain. Enfin l'autopartage remplace désormais avantageusement la voiture individuelle pour de courts trajets urbains : 16 voitures sont positionnées dans sept stations au centre de Dijon, et accessibles aux abonnés du service Mobigo Autopartage (mobigo-autopartage.com).



Mobigo Autopartage, ou une nouvelle manière de se déplacer en voiture dans l'agglomération.



Place de la République. Autrefois, ici, un parking. C'est désormais un espace partagé entre les trams, les bus, les piétons, les terrasses, les vélos et les voitures.

➤ Partageons l'espace !

Les transports en commun ne sont qu'un volet d'une politique globale en faveur des mobilités alternatives à la voiture individuelle et du nécessaire partage de l'espace public. Toutes les mobilités ont droit de cité. À commencer par les piétons bien sûr, avec l'extension de l'espace piétonnier en cœur de ville (rue des Godrans, rue de la Liberté...) et l'aménagement des grandes places (Libération, Darcy, République, Théâtre, et demain Grangier).

Les vélos bénéficient d'une politique volontariste : 250 km de pistes et de bandes ont été créés dans l'agglomération, sept vélos-tations et 600 arceaux ont été implantés, Vélodi et DiviaVélo (qui a franchi le cap des 400 abonnés) permettent de louer son cycle pour une courte ou une longue durée, les contre-sens cyclables et les cédez-le-passage cyclistes aux feux ont facilité la circulation des

cyclistes sans nuire à leur sécurité... Dans le plan de déplacements urbains, l'ambition est de faire en sorte que le vélo représente, en 2020, 10 % des modes de déplacement en ville, contre 3 % actuellement.

Le partage de l'espace va de pair avec l'amélioration de l'intermodalité, qui permet de changer aisément de mode de transport. D'où le développement de lieux tels que la plateforme multimodale de la gare de Dijon, où se connectent trains, TGV, cars, bus urbains et tramways, vélos, taxis et voitures. ■

Le nouveau plan vélo piéton du Grand Dijon (édition 2014) est disponible au Grand Dijon et dans les 24 mairies de l'agglomération, ou téléchargeable sur grand-dijon.fr

Le bilan très positif du tram

Entre 2012 et 2013, le nombre de voyages enregistrés sur le réseau Divia est passé de 33,8 millions à 41,3 millions, soit une hausse de 22 %. Le nombre de voyages par habitant a progressé de 130,44 à 167,81. Chaque jour de semaine, les deux lignes de tramway transportent 84 000 personnes ! La fréquentation sur T2 progresse fortement, soutenue par la livraison des nouveaux programmes immobiliers le long de l'avenue du Drapeau et de l'avenue Jean-Jaurès. Le nombre d'abonnés à Divia a progressé dans toutes les communes de l'agglomération, y compris dans celles qui ne sont pas desservies par le tramway, comme Fontaine-lès-Dijon par exemple où le nombre d'abonnés a augmenté de 50 % en un an ! Si les stations entre gare et République sont évidemment les plus fréquentées, il faut noter que la desserte du CHU connaît un franc succès : 6000 passagers montent chaque jour aux deux stations de tram et aux trois arrêts de bus les plus proches du site. Le cœur de ville, où la moitié des personnes se rendent en bus ou en tramway, bénéficie pleinement de « l'effet tram » : le nombre de piétons a progressé de 8 % au centre-ville, il a même doublé dans les rues nouvellement piétonnes (Liberté et Godrans). Le tramway a atteint ses objectifs, tout en contribuant à modifier en profondeur l'image de Dijon.



Concevoir la ville autrement

Les documents d'urbanisme et la politique en matière d'habitat dessinent, au fil des années, l'agglomération responsable de demain. Une densité compatible avec la qualité de vie, la mixité des fonctions (logement, commerce, services, culture) et des formes architecturales. La qualité des équipements publics sont les nouveaux atouts du Grand Dijon.

Cela pourrait presque être anecdotique, et pourtant, ça change tout... En déterminant la hauteur maximale autorisée pour les immeubles dans chaque quartier ou en fixant le nombre de places de parking ou de stationnement vélo obligatoire pour chaque logement, les documents d'urbanisme contribuent à dessiner la ville des prochaines décennies. Chaque commune de l'agglomération élabore son plan local d'urbanisme (Plu) – une responsabilité qui reviendra à terme à la communauté urbaine. Dijon, par exemple, a montré l'exemple en France en mettant en œuvre un « écoPLU », document d'urbanisme écologiquement responsable. Dijon avait par ailleurs, dès 2004, mis en place un « schéma de cohérence territoriale » (Scot), c'est-à-dire un document fixant les grandes orientations en matière d'urbanisme, de déplacements et de développement économique au-delà des limites du Grand Dijon ; le Scot couvre aujourd'hui un territoire de 94 communes représentant près de 300 000 habitants. Le Scot émet un avis sur l'ensemble des documents d'urbanisme émis sur son territoire, au regard de critères tels que le lien entre les déplacements et l'urbanisme,

l'habitat et les capacités des infrastructures (voies d'accès, réseau d'eau et d'assainissement...) et la dimension environnementale des projets.

La ville se (re)densifie

À nouveaux enjeux, nouvelles règles du jeu. Le Grenelle de l'environnement, en 2010, fixait des objectifs ambitieux en matière de réduction des consommations d'énergie et de rejets de gaz à effet de serre. Au plan local, ces objectifs, repris dans les plans climat-énergie du Grand Dijon se traduisent

concrètement par un changement de cap. Fini l'éparpillement de l'habitat, la construction tous azimuts de zones commerciales hors les murs et leur corollaire, le mitage du paysage : la ville se reconstruit sur elle-même et se (re)densifie. L'agglomération se fait « mosaïque » : la présence des commerces et des services de proximité dans les quartiers permet de réduire les déplacements. Remplaçant les anciennes friches militaires ou industrielles, les nouveaux morceaux de ville sont désormais, à l'image d'Heudelet 26 (lire notre encadré), conçus comme des

« écoquartiers », où la dimension environnementale est prise en compte dès le début du projet. Au total, une dizaine d'écoquartiers sont sortis de terre : après Bief du moulin à Longvic, Junot, Montmuzard ou Hyacinthe-Vincent, Heudelet 26, Jardin des maraîchers et Arsenal transforment le paysage dijonnais. Quant à l'habitat, il est dorénavant économe en énergies et « durable ».

Par un urbanisme ambitieux et une politique de l'habitat exigeante, le Grand Dijon s'impose peu à peu comme une référence écologique en Europe. ■

Des écoquartiers pour l'agglomération !



Une bonne dizaine d'écoquartiers sont en cours de construction sur le territoire du Grand Dijon. Par leur conception, ils reflètent la volonté des donneurs d'ordres de bâtir une agglomération responsable, où l'urbanisme répond aux besoins des habitants tout en respectant l'environnement. L'écoquartier du Bief du moulin, à Longvic, les Prés Thomas à Saint-Apollinaire, Montmuzard et Hyacinthe-Vincent à Dijon sont les premiers à être sortis de terre, et sont désormais quasiment achevés. Suivront d'autres réalisations de grande envergure : Heudelet 26, Arsenal et Jardin des maraîchers en particulier.



Le Zénith est équipé de puits canadiens qui vont chercher la fraîcheur, ou la chaleur, dans le sous-sol.

➤ Le Grand Dijon **montre l'exemple !**

Le Grand Dijon a, dans les réalisations de ces dernières années, mis l'accent sur la qualité environnementale des nouveaux équipements. Au Zénith, des « puits canadiens » enfoncés dans le sous-sol permettent de rafraîchir ou de réchauffer la salle de concert. À la piscine olympique, de nombreux dispositifs ont été mis en œuvre : panneaux photovoltaïques, récupération des eaux de pluie et démarche « éco-responsable » dans la gestion quotidienne de l'équipement. Au centre d'exploitation et de maintenance de Divia, rue des Ateliers, le dispositif « Eau bleue » permet de réchauffer les ateliers en captant la chaleur des eaux usées passant à proximité ! Sur cet ancien

site SNCF, un hectare de panneaux photovoltaïques produit l'électricité nécessaire au fonctionnement des ateliers. Quant à l'eau de pluie, elle est récupérée pour permettre le lavage des bus et des tramways.

Un musée vert...

Autre exemple étonnant : les choix réalisés dans le cadre du chantier du musée des Beaux-Arts, opération de la ville de Dijon et de l'État cofinancée par le Grand Dijon, ont permis de réduire de 30 % la facture énergétique dans un bâtiment historique, le palais des ducs de Bourgogne, où les contraintes étaient pourtant très fortes. Grâce parfois à des innovations comme les

vitreaux à double vitrage, le palais médiéval a vu sa performance énergétique s'améliorer, réduisant sensiblement les coûts de fonctionnement du musée.

La ville de Dijon est engagée dans un programme ambitieux de rénovation de son éclairage public, avec, à la clé, un objectif de réduction de 43 % de la consommation.

Tous les projets, même les plus modestes, peuvent mettre en œuvre des dispositifs écologiques : toitures végétalisées, panneaux photovoltaïques, géothermie, isolation performante, ventilation double flux, matériaux de construction locaux peuvent être déployés dans une salle des fêtes ou un gymnase ! ■



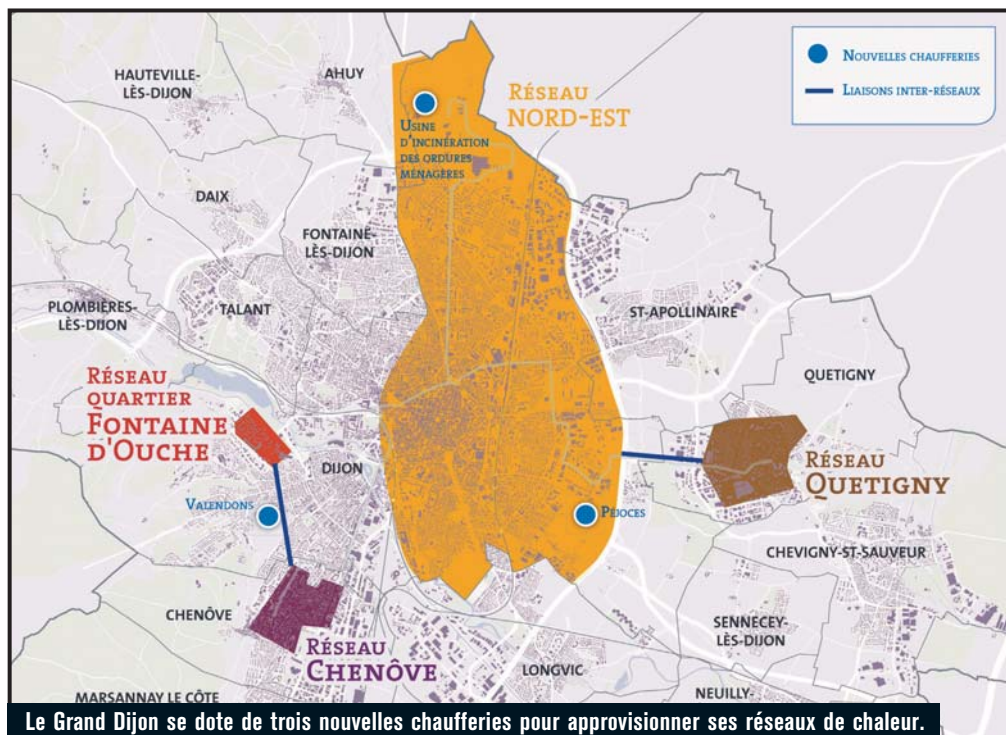
Le Grand Dijon fait **le plein d'énergies !**

Le Grand Dijon investit dans deux infrastructures de grande envergure pour répondre aux objectifs du Grenelle de l'environnement, en créant, en étendant ou en rénovant des réseaux de chaleur urbains qui couvriront, à terme, une large part du territoire de l'agglomération !

Imaginez un chauffage central d'immeuble étendu à l'échelle d'un quartier voire d'une ville. C'est le principe du réseau de chaleur urbain. Une chaufferie produit de la chaleur, véhiculée par des canalisations isolées et enterrées. Les bâtiments connectés à ce réseau sont équipés de stations qui « prélèvent » la chaleur et la diffusent à l'intérieur des locaux. Et le tour est joué ! Les avantages du réseau de chaleur urbain sont nombreux. Écologiques tout d'abord : plus besoin de fioul, de gaz ou de charbon, les nouvelles chaufferies privilégient les énergies renouvelables. Économiques ensuite : la facture des habitants desservis diminue singulièrement, généralement de 25 à 30 %.

Deux grands réseaux pour le Grand Dijon

Le concept du réseau de chaleur ne date pas d'hier... Les villes romaines en étaient déjà dotées ! Plus récemment, ce sont les pays d'Europe du Nord qui ont montré l'exemple. À Göteborg, en Suède, par



Le Grand Dijon se dote de trois nouvelles chaufferies pour approvisionner ses réseaux de chaleur.

exemple, le réseau de chaleur urbain s'étend sur... 1000 kilomètres et dessert 90 % des logements collectifs de la ville !

En France, la création et l'extension des réseaux de chaleur urbain utilisant fortement les énergies renouvelables fait partie des pistes évoquées pour atteindre les objectifs du Grenelle de l'environnement : réduire la consommation d'énergies fossiles, diminuer les rejets de gaz à effet de serre et recourir davantage aux énergies renouvelables. Le Grand

Dijon, qui porte la compétence « énergies » depuis 2010, a donc bâti un projet ambitieux, autour de deux vastes réseaux urbains : l'un couvrant l'Est de l'agglomération en englobant celui de Quetigny, qui fonctionnera avec 80 % d'énergie renouvelables, l'autre à l'Ouest, intégrant les réseaux de la Fontaine-d'Ouche et de Chenôve, avec 60 % d'énergie renouvelable. La montée en puissance de ces réseaux implique la construction de nouvelles chaufferies utilisant des énergies renouvelables (bois et chaleur dégagée par l'usine d'incinération des ordures ménagères), les anciennes chaufferies au gaz ou au fioul ne servant plus que d'appoint ou de secours et l'utilisation du charbon étant abandonnée. ■

Et pendant ce temps, à l'Est...

Quatre cent mille euros par an... C'est la somme que l'université de Bourgogne et le CHU de Dijon vont économiser sur leurs factures d'énergies respectives après s'être raccordés au réseau de chaleur du Grand Dijon. Ces « clients » ont troqué leurs anciennes chaufferies gaz ou fioul voire charbon contre la chaleur partagée qui circule en sous-sol. À terme, le réseau de chaleur du Grand Dijon, dont les premiers tronçons avaient été posés dans le cadre du chantier du tram, s'étendra sur 30 kilomètres. Alimenté par la chaleur des fours de l'usine d'incinération et par une chaufferie bois qui entrera en service cet hiver dans le quartier des Péjoces, ce réseau dessert déjà de nombreux sites et quartiers du Grand Est dijonnais. Et il ne fait plus qu'un avec le réseau de chaleur de Quetigny depuis cet été.



La nouvelle chaufferie bois des Valendons desservira, dès 2015, le quartier de la Fontaine d'Ouche et la commune de Chenôve.

➤ Valendons : du bois plutôt que du charbon

La panne de chauffage survenue au plus fort de l'hiver dernier, dans le quartier de la Fontaine-d'Ouche, ne se reproduira plus. Les importants travaux menés depuis le printemps vont permettre de remplacer environ 9 kilomètres de canalisations obsolètes de manière à sécuriser l'approvisionnement de chaleur au sein de ce réseau qui dessert 9000 équivalents-logements. Voilà pour les travaux en cours à la Fontaine-d'Ouche.

Mais quelques centaines de mètres plus loin, rue des Valendons, un autre chantier est engagé depuis le mois d'avril : la construction d'une nouvelle chaufferie bois, destinée précisément à alimenter le réseau de chaleur du quartier ainsi que celui de Chenôve, la nouvelle chaufferie se situant à mi-chemin des deux réseaux ainsi interconnectés. Cette unité de production de chaleur de 22,5 mégawatts entrera en service début 2015. Elle se substituera alors aux deux chaufferies actuellement en service, l'une à la Fontaine-d'Ouche qui fonctionne au fioul, l'autre à Chenôve qui utilise principalement du charbon. Les chaufferies existantes ne serviront plus que d'appoint. L'intérêt écologique de l'opération est évident : le

bilan carbone du chauffage urbain des deux quartiers sera divisé par deux !

Un site adapté

Le site retenu, à mi-chemin de ces deux réseaux, est facile d'accès pour les quelques camions nécessaires à l'approvisionnement en bois (15 par jour au maximum par grand froid et quand le réseau sera étendu à de nouveaux quartiers). Situé hors du périmètre des Climats du vignoble de Bourgogne, qui devraient entrer au patrimoine mondial de l'Unesco l'an prochain, la chaufferie ne présente aucun risque pour les habitants les plus proches et ne générera pas de nuisances sonores. Le bâtiment sera entouré par un rideau végétal qui dissimulera l'installation technique aux yeux des riverains.

L'exploitant du réseau, la société Sodien (groupe Coriance), prévoit, une fois la chaufferie des Valendons en service, d'étendre le réseau de chaleur à d'autres quartiers, notamment les Valendons, les Bourroches, la Motte-Giron, le quartier Eiffel et, à terme, le nouvel écoquartier de l'Arsenal, le long de l'avenue Jean-Jaurès. ■

> Une deuxième vie pour nos déchets

Après avoir généralisé la collecte sélective, le Grand Dijon a mis en place des solutions pour les déchets verts, incité au compostage et construit des équipements dignes d'une métropole afin d'optimiser la gestion des déchets ménagers.

Poubelle grise, poubelle jaune, poubelle verte : le tri des déchets est aujourd'hui entré dans les mœurs. Les habitants du Grand Dijon jouent le jeu : ils trient chaque année 88 kilos de déchets recyclables, alors que la moyenne nationale s'établit à 44,5 kilos ! Ce qui a valu au Grand Dijon de se voir décerner un prix de l'organisme Éco Emballages. Les refus de tri (déchets mal triés par les habitants) ne représentent que de 14 % du volume collecté, contre 23 % à l'échelle nationale... Ces bons résultats sont le fruit d'un changement de comportement des habitants de l'agglomération, qui contribuent ainsi à orienter vers une nouvelle vie leurs bricks de lait,

leurs boîtes de conserves et autres emballages. Par des messages simples, le Grand Dijon invite chacun à trier encore mieux... D'autre part, avec 1,4 kilo par jour soit 500 kilos par an, chaque Dijonnais génère deux fois plus de déchets qu'il y a 40 ans ! Si ce n'est pas toujours de sa faute, il peut adopter des « éco-gestes » qui l'amèneront à créer moins de déchets. Car le meilleur déchet est bien celui qu'on ne produit pas !

La « Rolls » des usines d'incinération

Pour optimiser la gestion des quelque 100 000 tonnes de déchets collectées chaque année dans l'agglomération, le

Grand Dijon s'est doté d'équipements de haut niveau. L'usine d'incinération des ordures ménagères a fait l'objet d'un ambitieux programme de mise aux normes puis elle a bénéficié d'investissements permettant d'en optimiser le fonctionnement (lire ci-contre). Et un centre de tri des déchets a été inauguré en novembre 2007. À raison de sept tonnes par heure, il permet d'orienter chaque année 20 000 tonnes de déchets vers les différentes filières de recyclage. Métal, papier, carton, aluminium, plastiques... Trié en neuf familles différentes, le contenu de nos poubelles jaunes est désormais géré, à Dijon, par une trentaine de salariés de l'entreprise d'insertion Id'ees 21. Fini

l'époque où, embarqués à bord de camions, les déchets du Grand Dijon étaient acheminés jusqu'à Firminy, dans la Loire !

La palette des équipements du Grand Dijon est complétée par cinq déchetteries, ouvertes quasiment tous les jours de l'année et gratuites d'accès pour tous les habitants. La déchetterie de Dijon Nord va faire l'objet d'une reconstruction complète en 2015. Par ailleurs, un centre d'enfouissement technique de 50 hectares, au nord de la ville, accueille environ 200 000 tonnes de déchets inertes par an, apportés par les professionnels (gravats, terre...). ■



Compostage dans les jardins partagés de Quetigny, inauguré le 7 juin dernier.

Et si vous compostiez ?

Que faire de ses déchets verts ? Les apporter en déchetterie. Ou en faire du compost ! Ainsi 9400 composteurs individuels, fournis par le Grand Dijon, équipent 7800 maisons de l'agglomération, permettant aux habitants de gérer en autonomie leurs déchets verts. Pour l'habitat collectif, une opération expérimentale est en cours depuis juillet 2013 : 13 sites du Grand Dijon, bientôt 15, disposent d'un composteur partagé, dans lequel chaque habitant vient déposer ses déchets alimentaires. Ils seront plus d'une centaine à l'horizon 2017. Les feuilles mortes, restes alimentaires, épluchures de fruits et légumes, transformés à terme en un compost qui remplacera avantageusement l'engrais chimique, ne sont ainsi pas perdus pour tout le monde...



➤ Du courant avec nos déchets !

Rien ne se perd, a-t-on l'habitude de dire dans le petit monde du traitement des déchets ! Nos déchets non recyclables ne sont ainsi pas brûlés en vain... L'usine d'incinération des ordures ménagères de l'agglomération dijonnaise est en effet dotée d'un turbo-alternateur d'une capacité de 50 mégawatts qui permet de produire de l'électricité grâce à la chaleur des fours. Cette électricité est revendue à EDF et permet d'amoinrir les coûts de fonctionnement de l'équipement.

Ce turbo-alternateur, mis en service le 6 septembre 2007, fait partie du programme d'investissements mené à l'usine d'incinération depuis 2001, date à laquelle le Grand Dijon avait fait le choix de l'incinération plutôt que de l'enfouissement des déchets ménagers. L'usine avait tout d'abord fait l'objet d'une

indispensable mise aux normes. Oxydes d'azote, dioxines, fumées, cendres et poussières : le Grand Dijon se conformait, avant l'heure, à la réglementation entrant en vigueur en 2005. Le turbo-alternateur arrive en 2007. Puis, en janvier 2008, l'usine est dotée d'une unité spécialisée dans le traitement des déchets d'activités sanitaires à risque infectieux (Dasri), dont la vocation est de collecter les déchets des hôpitaux et des cliniques de toute la région. Enfin, en 2012, dans un nouveau bâtiment construit sur le site, une unité de récupération de la chaleur émise par les fours permet d'injecter celle-ci dans le réseau de chaleur du Grand Dijon (lire page 12).

Le Grand Dijon dispose désormais d'un équipement optimisé, labellisé Iso 14001 depuis 2008, capable de brûler 18 tonnes

de déchets par heure tout en produisant de l'électricité et en chauffant des immeubles dans tout l'Est de la ville ! ■

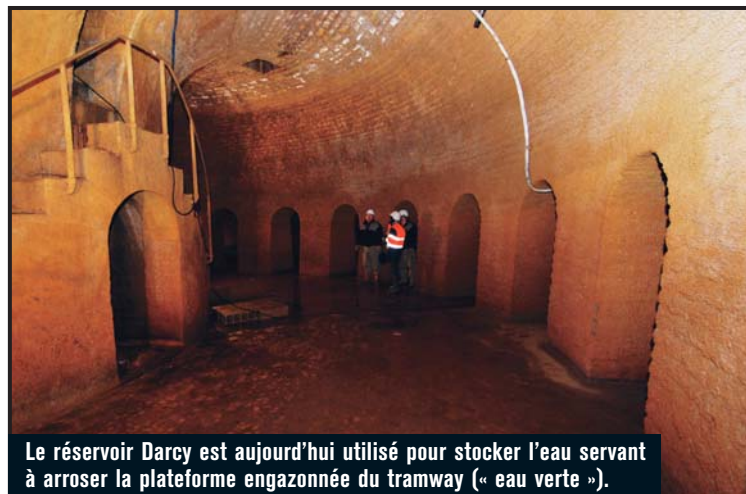
Ne jetez pas votre sapin de Noël !

Dans le cadre de sa politique visant à réduire le volume des déchets qui finissent à l'usine d'incinération, le Grand Dijon généralise la collecte des sapins de Noël au porte-à-porte ! Du 7 au 14 janvier, dans les 24 communes du Grand Dijon, déposez sur le trottoir votre sapin vidé de toutes ses décorations, le jour de la collecte spéciale dont la date sera, pour votre commune ou votre quartier, indiquée sur le site www.grand-dijon.fr. Votre sapin sera broyé et réutilisé en paillage dans les espaces verts publics. Un petit geste tout simple, et un grand pas pour l'environnement !

> Eau précieuse

Pour permettre à tous les habitants de bénéficier d'une eau du robinet saine et de qualité, et pour que nos eaux usées ne dégradent pas l'environnement, le Grand Dijon mène, depuis 2001, une politique volontariste en matière d'eau et d'assainissement.

« **E**au vitale » : tout est dans le nom, ou presque. « Eau vitale », c'était le nom de code d'un ambitieux programme, lancé dès 2001, pour garantir la qualité de l'eau fournie aux habitants du Grand Dijon et préserver l'environnement. Un double enjeu, sur un sujet (l'eau potable) de toute première importance. Car la ressource en eau est fragile : le sud dijonnais, par exemple, est principalement approvisionné par une nappe phréatique mise en péril par l'activité humaine intense dans ce secteur de l'agglomération (trafic automobile, activité industrielle, traitements phytosanitaires dans l'agriculture et la viticulture...). D'autre part, les rejets d'eaux usées dans l'environnement constituaient, au début des années 2000, une source de pollution ponctuelle pour le bassin aval de l'Ouche. Sous l'égide du Syndicat mixte du Dijonnais (SMD), à qui le Grand Dijon avait confié la charge de l'eau et de l'assainissement (laquelle, depuis 2010, est gérée directement par le Grand Dijon), un programme d'investissement estimé à 130 millions d'euros était mis



Le réservoir Darcy est aujourd'hui utilisé pour stocker l'eau servant à arroser la plateforme engazonnée du tramway (« eau verte »).

en œuvre par l'exploitant, Lyonnaise des eaux, sur deux sites majeurs : la station d'épuration de Longvic (lire ci-contre) et l'usine de traitement de Marsannay-la-Côte.

Un dispositif complet pour une eau saine

Inaugurée le 15 décembre 2005, cette dernière, unique en France, n'échappe pas aux automobilistes, sitôt la nuit tombée, grâce à sa mise en lumière élégante. Elle permet de traiter, par le principe de « filtration sur charbon actif », l'eau prélevée dans la nappe avant de l'injecter dans le réseau de la ville et elle contribue à régénérer la nappe en épurant l'eau qui est rejetée dans le milieu naturel. Pour protéger cette ressource en eau essentielle, le SMD a, par ailleurs, à l'époque,

contractualisé avec les principaux industriels du secteur, qui s'engageaient eux-mêmes à traiter les eaux qu'ils rejettent dans l'environnement. La pose de nouvelles canalisations entre Marsannay-la-Côte et Chenôve d'une part, Longvic d'autre part, a permis d'interconnecter les différentes sources de production d'eau et de sécuriser l'approvisionnement du sud de l'agglomération.

D'autres actions ont été menées pour protéger les autres sources de Dijon, en particulier la source de Morceuil, dans la vallée de l'Ouche. Tous ces investissements ont permis, en 10 ans, de sécuriser l'approvisionnement, d'améliorer la qualité de l'eau fournie aux habitants et de réduire singulièrement la nocivité des rejets dans l'environnement. ■

Avez-vous votre carafe ?

En Bourgogne, il n'y a pas que les grands vins qui se carafent ! La « Dijonnaise » aussi ! Comprenez par là l'eau du robinet... Que l'on peut servir à table dans l'une des jolies carafes transparentes conçues par le Grand Dijon et Lyonnaise des eaux, en vente à l'office de tourisme de Dijon. Il faut dire que l'eau du robinet présente bien des avantages : sans emballage, disponible 24 heures sur 24, elle affiche un bilan carbone très faible ! Elle est riche en oligo-éléments, sels minéraux et calcium, elle est saine, sa qualité étant étroitement contrôlée, et elle est entièrement naturelle, puisqu'elle provient des sources et des nappes de la région. Ajoutons qu'elle est agréable au goût et qu'elle est peu coûteuse puisque la consommation d'eau du robinet pour une famille de quatre personnes est estimée à 1 euro par jour.



➤ Une « step » exemplaire à Longvic !

Que se passe-t-il après la douche, la vaisselle ou le passage aux toilettes ? Bien peu d'habitants du Grand Dijon se posent la question de savoir ce que deviennent nos eaux usées. Eh bien elles sont traitées dans des stations d'épuration avant d'être rejetées dans l'environnement. Un passage nécessaire, sans lequel l'activité humaine générerait de graves pollutions. Faute de stations d'épuration aux normes, le Grand Dijon était à l'origine de pollutions dans le bassin de l'Ouche, en aval de l'agglomération. Mais la mise aux normes de la station de Chevigny-Saint-Sauveur, entre 2002 et 2004, dimensionnée pour 80 000 habitants de l'Est dijonnais, et surtout le programme de reconstruction complète de la « step » de Longvic, entre 2004 et 2007, ont permis de mettre un terme à cette situation. Au prix d'un investissement de 64 millions d'euros, le plus important de Lyonnaise des eaux en France à l'époque, l'équivalent du coût de construction de l'auditorium, la « step » de Longvic est devenue une usine de traitement exemplaire, dimensionnée pour gérer les eaux usées d'une population de 400 000 habitants (contre 250 000 précédemment). Des dispositifs innovants y ont été mis en œuvre. Par exemple, pour améliorer la qualité de vie des riverains, des bouches d'aspiration d'air orientent les odeurs vers des tours de traitement. Le traitement des boues bénéficie d'un système couplant sécheur et four auto-thermique – un système alors inédit qui a permis de réduire la consommation énergétique du site et les rejets de gaz à effet de serre. Un équipement vertueux, donc, financé à l'époque par Lyonnaise des eaux,



L'ancienne station d'épuration (au premier plan) a été remplacée par une station dernier cri, en 2007.

le Syndicat mixte du Dijonnais et l'Agence de l'eau et qui a produit ses effets en matière de rejets de carbone, d'azote et de phosphore. Quant à l'ancienne station de Longvic, toute proche, elle est devenue...

une forêt ! Des écoliers ont, dans le cadre d'un partenariat avec Forestiers du monde et Nature & Progrès, planté 120 arbres et arbustes sur le site. ■

Bientôt une nouvelle tribune pour le stade

À l'heure où le DFCO semble bien parti pour jouer la montée en ligue 1, le Grand Dijon poursuit la rénovation et l'extension du stade Gaston-Gérard : la démolition puis la reconstruction de la tribune Est vont permettre de porter la capacité à plus de 19 000 places.

C'est une équipe constituée autour de l'architecte Jean Guervilly (cabinet breton d'architecture qui a signé notamment le stade couvert d'athlétisme de Nantes, le centre nautique de Chalon-sur-Saône ou le centre de congrès de Rennes) qui a été retenu, sur proposition du jury du concours d'architecture réuni le 5 septembre, lors d'un vote unanime le 18 septembre, pour réaliser la nouvelle tribune Est du stade Gaston-Gérard. Cette tribune, reliée aux tribunes Sud et Nord par un geste architectural, comprendra 5212 places (contre 2429 actuellement), ce qui portera la capacité totale de l'équipement à plus de 19 600 places. Elle intégrera également des bureaux pour le siège du DFCO et sa boutique ainsi qu'une salle de réception de près de 1200 mètres carrés où pourront se tenir les rencontres d'après-match avec l'ensemble des partenaires du club. La conception proposée par Jean Guervilly est une opportunité de valoriser le paysage de front de la rue du Stade. La façade participera à la restructuration du quartier : elle fera face au nouveau parc public et à l'écoquartier flamboyant neuf Hyacinthe-Vincent, à

proximité du Bocage central et des laboratoires du CHU. S'ouvrant sur la rue, cette façade ressemblant fort à un bâtiment résidentiel, dominera le parvis fédérateur arboré (le projet prévoit de conserver les arbres existants).

Livraison mi-2017

La démolition de l'actuelle tribune Est, construite en 1934, devrait débuter mi-2015 et la nouvelle tribune devrait être livrée à l'horizon de mi-2017, au terme d'un investissement estimé à 18,3 millions d'euros. C'est une nouvelle étape décisive dans l'opération d'extension et de rénovation du stade

Gaston-Gérard. En 2006, l'ouverture du stade d'athlétisme Colette-Besson, sur le campus, avait permis de dédier entièrement Gaston-Gérard au football. En 2009, la nouvelle tribune Sud avait été inaugurée, suivie, un an plus tard, par la nouvelle tribune Nord, ce qui avait porté la capacité du stade à 16 000 sièges environ. Depuis le 1^{er} juillet 2012, le

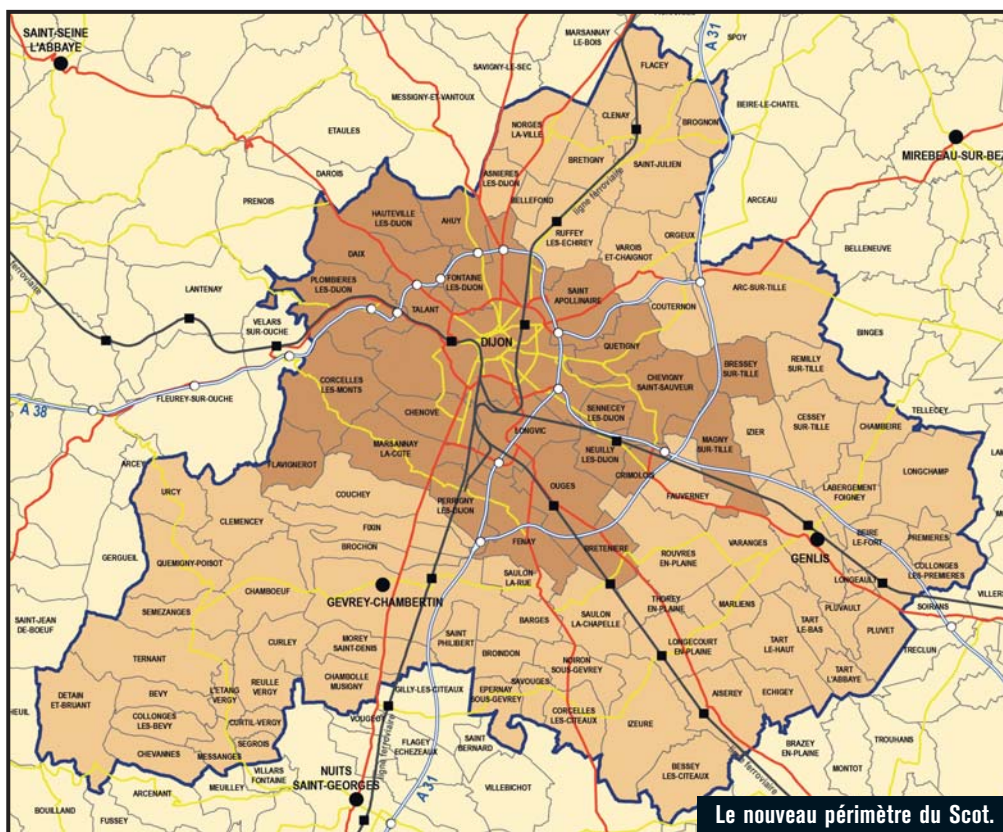
« grand stade » fait partie des compétences du Grand Dijon, au titre des équipements sportifs et culturels d'intérêt communautaire. Rendez-vous dans moins de trois ans pour découvrir, in situ, la nouvelle image d'un stade métamorphosé, au cœur du parc des sports, espace urbain arboré de qualité. ■



INTERCOMMUNALITÉ

Le nouveau visage du Scot

Depuis fin juin, le schéma de cohérence territoriale, dont le périmètre a évolué, est présidé par Alain Millot, maire de Dijon et président du Grand Dijon. Le Scot poursuit son action en faveur d'un développement responsable des territoires du bassin de vie dijonnais.



Le nouveau périmètre du Scot.

Un travail visant à « co-construire un projet de territoire cohérent, attractif et durable, fondé sur une logique d'équilibre entre dynamisme et solidarité, entre développement et préservation, dans un objectif de qualité de vie des habitants »... Telle est, pour Alain Millot, la vocation du schéma de cohérence territoriale (Scot) du Dijonnais. Le Scot du Dijonnais, approuvé en 2010, fédérait alors 116 communes totalisant environ 315 000 habitants. Son objectif, conformément à la loi SRU du 13 décembre 2000 instituant les

Scot, est de proposer un mode de développement cohérent et responsable d'un large territoire entourant l'agglomération dijonnaise. Le développement anarchique de zones pavillonnaires et d'espaces commerciaux dans un rayon de 20 à 30 kilomètres autour de Dijon pose en effet toute une série de problèmes : trafic automobile supplémentaire, épuisement des ressources naturelles (eau notamment), mitage du paysage, réduction des espaces agricoles, pollutions... Pendant sept ans, les acteurs locaux ont travaillé ensemble pour élaborer une

feuille de route, validée en 2010, visant à coordonner le développement de l'ensemble des communes concernées. Concrètement, le syndicat mixte du Scot du Dijonnais a pour mission de veiller à ce que les projets locaux s'intègrent bien dans cette stratégie globale, par exemple en donnant son avis sur les plans locaux d'urbanisme des différentes communes.

Nouveau président

Au printemps, le Scot du Dijonnais a connu une double actualité. Suite aux élections municipales, le comité syndical du Scot a été renouvelé le 23 mai et un nouveau président a été élu en la personne d'Alain Millot, maire de Dijon et président du Grand Dijon. D'autre part, suite à la fusion de certaines communautés de communes, des communes ont quitté le Scot du Dijonnais, qui compte désormais 94 communes, soit un peu moins de 300 000 habitants. L'objectif du Scot n'en reste pas moins identique. Ses équipes travaillent désormais sur un double sujet, à l'horizon de fin 2016. D'une part l'évaluation des actions du Scot pendant ses six premières années d'existence : ce travail est obligatoire, faute de quoi le Scot serait déclaré caduc. D'autre part, une modification de la feuille de route du Scot de manière à la rendre compatible avec les prescriptions du Grenelle de l'environnement. Le document final intégrera pleinement les objectifs du Grenelle en matière de rejets de gaz à effet de serre, de protection de la biodiversité ou encore de lutte contre l'étalement urbain et la consommation d'espaces agricoles et forestiers. ■

Le Portugal fait la foire !

La foire internationale et gastronomique de Dijon accueille le Portugal comme hôte d'honneur 2014 ! Les vins du Douro seront naturellement les vedettes du salon Vinidivio.

Sixième de France par le nombre de visiteurs (environ 180 000 chaque année), la foire internationale et gastronomique de Dijon, dont la 84^e édition se déroulera du 31 octobre au 11 novembre, fait cette année la part belle au Portugal. Parmi les 580 exposants de cette manifestation prestigieuse, 200 se classent dans le secteur de la restauration et des vins. C'est dire que la foire mérite son appellation de « gastronomique ». Surtout que, depuis sept ans, au cœur du hall 1, le « quartier des saveurs », espace créé sous l'égide du pôle de compétitivité « goût nutrition santé » Vitagora et de l'association régionale des industries alimentaires de Bourgogne, valorise quelques-unes des entreprises du territoire les plus innovantes en matière d'alimentation. Désormais installé près de la « table de Lucullus », qui suscite chaque année l'admiration des visiteurs, le « quartier des saveurs » est, chaque jour, le théâtre d'animations aussi conviviales que gourmandes, autour de chefs qui cuisinent sous vos yeux et de concours professionnels ou amateurs (grand prix national de la gourmandise, concours du meilleur jambon persillé, concours du meilleur pain d'épices...), qui sont autant d'occasions de déguster de bons produits régionaux.

Rendez-vous sur le stand du Grand Dijon

C'est là, ainsi que sur le stand du Grand Dijon situé à l'entrée « Grands Ducs d'Occident » du parc des expositions, que vous pourrez découvrir le projet de la Cité internationale de la gastronomie à Dijon ! Au programme : animations, dégustations, parcours olfactif... Enfin, le « restaurant des saveurs » est devenu, depuis sa création il y a six ans, un lieu couru : chaque jour, un chef étoilé de



Le Grand Dijon présentera les grands contours du projet de Cité internationale de la gastronomie.

la région y sert, dans une salle isolée du bruit, un menu haut-de-gamme pour un prix très alléchant...

Et puis il y a Vinidivio, deuxième édition. Le salon des vins de Dijon sera dédié cette année aux vins portugais, ceux de la vallée du Douro ainsi que les portos. Pendant cinq jours (du 31 octobre au 4 novembre), dans les espaces calmes du palais des congrès, Vinidivio promet aux amateurs de vins du monde une découverte marquée par des temps forts : journée professionnelle, concours international de vins, soirée festive, conférences techniques sur les vins du Portugal... Entre gastronomie et vins, la foire internationale et gastronomique de Dijon contribue à positionner l'agglomération comme une véritable capitale gastronomique. ■

Toutes les infos, billetterie en ligne : www.foirededijon.com

Les rendez-vous gourmands de Dijon Congrexpo

En dehors de la foire internationale et gastronomique, le calendrier du parc des expositions de Dijon n'est pas en reste en matière de gourmandise. Avant même la foire, le prochain rendez-vous est le salon des vigneron indépendants de Bourgogne et du Jura, avec une soixantaine d'exposants qui vous permettront de remplir votre cave à bon prix (du 17 au 19 octobre). Notez d'ores et déjà qu'en 2015, du 6 au 8 mars, se déroulera la deuxième édition du salon du chocolat, après le succès d'une édition 2013 qui avait attiré pas moins de 9000 personnes. Puis, du 10 au 12 avril, le salon Délissime, deuxième du nom, permettra de découvrir le savoir-faire et les produits de quelque 80 exposants venus de toute la France.

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

Le nouveau visage de l'aéroport

Depuis le 1^{er} septembre, l'aéroport Dijon-Bourgogne, désormais géré par un syndicat mixte fédérant Grand Dijon et conseil régional de Bourgogne, est dédié à l'accueil des vols d'affaires et sanitaires. La plateforme va devenir une véritable zone d'activités économiques spécialisée dans l'aéronautique.

Chaque jour, chaque semaine, des chefs d'entreprise, des hommes d'affaires ou des équipes sportives atterrissent à l'aéroport Dijon-Bourgogne. Ces vols privés sont synonymes de chiffre d'affaires pour les hôtels, les restaurants, les boutiques, les cavistes de toute la région. Car ces clients venus par les airs, parfois de très loin (Russie, États-Unis, pays du Golfe...), sont des consommateurs « intéressants »... En juin par exemple, à quelques jours d'intervalle, un jet avec, à son bord, six riches Chinois s'est posé à Dijon ; ses passagers sont restés cinq jours et ont dépensé pour un million d'euros en hôtels, restaurants, boutiques et vins ; puis un Américain a posé son Falcon pour venir s'offrir 100 000 euros de vins, comme il le fait trois fois par an. Fin août, c'est le patron mondial de Coca Cola qui a atterri à « Dijon-Bourgogne ». Cette clientèle d'affaires dispose aujourd'hui d'une piste fiable et d'une infrastructure d'accueil dignes d'une métropole : aérogare, service de transport haut-de-gamme, services techniques pour les aéronefs... C'est précisément la vocation du nouveau syndicat mixte de gestion de l'aéroport que de garantir l'accueil, dans les meilleures conditions, des vols privés et d'affaires. Mais aussi des vols sanitaires : la plateforme est vouée à accueillir les hélicoptères des Samu de la région et, chaque année, plusieurs dizaines d'avions acheminent au CHU de Dijon, ou expédient depuis le CHU de Dijon, des organes pour des greffes ou des poches de sang vers d'autres hôpitaux. Un service

d'urgence assuré sept jours sur sept, 24 heures sur 24.

Un aéroport fait partie des infrastructures nécessaires à une capitale régionale, au même titre qu'une université, un CHU, de grandes salles de spectacle, un tramway ou des équipements sportifs de haut niveau. Ce sera plus vrai encore avec l'entrée des climats du vignoble de Bourgogne au patrimoine mondial de l'humanité et



L'aéroport Dijon-Bourgogne existe toujours !

avec l'ouverture de la Cité internationale de la gastronomie à Dijon. C'est pourquoi le Grand Dijon a souhaité mettre en place un syndicat mixte capable de gérer la plateforme de Longvic après la décision du conseil régional de Bourgogne de ne pas poursuivre le programme Renaissance. Une décision qui faisait suite à celle du conseil général de Côte-d'Or de se retirer du tour de table, mettant à mal le projet tout entier. Dans la foulée, la compagnie

Eastern Airways arrêta ses liaisons quotidiennes vers Bordeaux et Toulouse, marquant la fin de l'activité commerciale de l'aéroport.

Implanter et développer des entreprises sur le site

Fondé par le Grand Dijon et le conseil régional de Bourgogne et présidé par José Almeida, maire de Longvic, le syndicat mixte a confié, depuis le 1^{er} septembre, l'exploitation de l'aéroport à la société SNC-Lavalin, groupe canadien qui pilote plusieurs aéroports français dont ceux de Tours, de Rouen, d'Annecy, de Paris-Vatry ou, plus près de nous, de Chalon-sur-Saône. Pendant les 16 premiers mois, l'exploitation sera assurée par trois ou quatre salariés auxquels s'ajoutent trois pompiers. Pendant ce temps, le Grand Dijon et Dijon Développement œuvrent pour que la plateforme devienne une véritable zone d'activités économiques. Quelques entreprises sont déjà implantées à l'aéroport, mais les hangars et locaux techniques disponibles, notamment ceux libérés par l'armée de l'air, sont susceptibles d'intéresser des sociétés aéronautiques. C'est ainsi qu'Apache Aviation, la société dirigée par Jacques Bothelin qui fait voler la célèbre patrouille acrobatique Breitling, pourrait se développer sur le site. Et que la société d'hélicoptères Inaer pourrait baser ici les appareils des Samu du Grand Est de la France, contribuant à donner une nouvelle visibilité à cet aéroport qui existe toujours bel et bien. ■



Devenir propriétaire : la solution de la « location-accession »

Le « prêt social de location-accession » (PSLA) est un dispositif d'accèsion à la propriété destiné aux ménages à revenus modestes. Sa mise en œuvre a débuté l'an dernier dans l'agglomération dijonnaise mais le Grand Dijon entend soutenir son développement pour répondre aux attentes de parcours résidentiel d'un certain nombre de ménages.

Même si les taux d'intérêt sont très bas, les prix du marché de l'immobilier restent un obstacle majeur à l'achat d'un logement neuf par les ménages dont les revenus sont modestes. Résultat : beaucoup optent pour l'acquisition d'une maison ou d'un appartement hors du Grand Dijon, avant de le regretter souvent, notamment parce que les coûts de transport grèvent rapidement le budget familial. La solution pourrait donc bien s'appeler : la « location-accession ».

Le « prêt social de location-accession » (PSLA) a été créé par l'État en 2004. Déjà mis en œuvre dans plusieurs grandes villes, dont Toulouse, Rennes ou Lille, il fait ses débuts à Dijon. Le principe ? Le ménage s'installe dans un logement neuf en tant que locataire dans un premier temps. Pendant cette période initiale, une partie de son loyer mensuel est en réalité une « part acquisitive », qui sera défalquée du prix du logement au moment de l'achat. Dans un délai de cinq ans maximum après l'entrée dans le logement, le ménage change en effet de

statut : il devient propriétaire. Il « lève l'option d'achat » prévue dans le contrat de location et rembourse ensuite un emprunt, en tant qu'accédant à la propriété.

Des conditions d'accèsion favorables et sécurisées

L'accès au PSLA est réservé à des ménages justifiant d'un niveau de ressources défini réglementairement : sur le territoire du Grand Dijon, pour 2014, le plafond est de 23 688 euros par an pour un foyer composé d'une seule personne et de 44 425 euros pour une famille de cinq personnes.

Le PSLA permet de bénéficier de nombreux avantages : un taux de TVA réduit et un prix de vente plafonné pour l'achat du logement, l'exonération de taxe foncière pendant 15 ans, l'absence d'intérêts intercalaires (le fait de rembourser les appels de fonds au fur et à mesure de l'avancée des travaux). Avec le prêt social de location-accession, le ménage est également protégé par des

garanties apportées par l'opérateur qui lui a cédé le logement : garantie de rachat, assurance revente, garantie de relogement. En 2013, deux programmes immobiliers ont bénéficié de l'agrément PSLA du Grand Dijon. Pour 2014, cinq nouveaux ensembles résidentiels sont concernés. L'offre disponible est variée et pourra correspondre à vos attentes : petit ou grand logement,

terrasse, balcon ou jardin, proximité d'un lycée ou d'une piscine mais toujours au cœur de l'agglomération et de tous ses services. ■

La location-accession vous intéresse ? N'hésitez pas à vous renseigner sur l'offre proposée dans l'agglomération dijonnaise !

Contactez le Grand Dijon au 03 80 50 35 30.

Construction de logements : le Grand Dijon change de catégorie !

Alors qu'au plan national, le nombre de mises en chantier a reculé de 20,2 % entre juillet 2013 et juin 2014 et qu'il a chuté de 33,3 % en Bourgogne, l'activité dans le Grand Dijon fait l'objet d'un repli plus limité, à hauteur de 9,03 %. Pour preuve, le nombre de grues présentes dans de nombreux quartiers et communes !

Dès le 1^{er} octobre, par arrêté ministériel du 6 août relatif à certaines aides au logement, 15 communes de l'agglomération* passent de la catégorie B2 à la catégorie B1. Dans le cadre des mesures nationales en faveur de la construction de logements, ce changement accorde aux acquéreurs (prêt à taux zéro) comme aux investisseurs des conditions plus favorables. Ce qui ouvre des perspectives plus positives pour le bâtiment dans les prochains mois.

* Chenôve, Chevigny-Saint-Sauveur, Daix, Dijon, Fontaine-lès-Dijon, Longvic, Marsannay-la-Côte, Neully-lès-Dijon, Ouges, Perrigny-lès-Dijon, Plombières-lès-Dijon, Quetigny, Saint Apollinaire, Sennecey-lès-Dijon et Talant.



Le Grand Dijon et les communes mettent en place des dispositifs comme des portiques pour dissuader les gens du voyage de s'implanter hors des aires aménagées pour leur accueil.

Schéma départemental d'accueil des gens du voyage Le Grand Dijon tient ses engagements

Depuis la loi Besson du 5 juillet 2000, le Grand Dijon, compétent en matière d'accueil des gens du voyage, s'est conformé aux prescriptions du schéma départemental, co-piloté par le préfet et le président du conseil général de la Côte d'Or. Il a ainsi aménagé deux aires, l'une à Dijon, l'autre à Chevigny-Saint-Sauveur, qui comptent respectivement 50 et 24 places, ainsi qu'une aire dite de « grand passage ». D'une capacité de 200 caravanes, celle-ci est destinée à accueillir les groupes transitant en période estivale. Par ailleurs, deux opérations d'habitat adapté de 12 logements chacune sont en cours de réalisation afin de répondre aux besoins de sédentarisation de plusieurs familles originaires de l'agglomération.

L'ensemble de ces réalisations permet au Grand Dijon d'être en conformité avec ses obligations en matière d'aires d'accueil. Dans le département, deux autres aires d'accueil sont en service à Montbard (24 places) et à Genlis (16 places). Mais

les territoires de Beaune, Nuits-Saint-Georges et Auxonne, bien que figurant dans le schéma, n'ont à ce jour aucun équipement d'accueil. De ce fait, il arrive régulièrement que les aires aménagées du Grand Dijon soient saturées. Par exemple, l'aire de « grand passage » du Grand Dijon est la seule du genre en Côte-d'Or : la communauté d'agglomération concentre de ce fait les demandes de stationnement et n'est pas en capacité de les assumer toutes !

Arrêt à Dijon, faute d'infrastructures ailleurs...

Depuis plusieurs années, le territoire du Grand Dijon, situé à un carrefour autoroutier important, accueille, en période estivale, les gens du voyage en route pour les grands rassemblements, dont celui de Chaumont qui a réuni cette année 30 000 personnes et 7 000 caravanes. Début septembre, de retour de cette manifestation en Haute-Marne, près de 600 caravanes ont de nouveau investi des terres en jachère situées sur le plateau de la Cras.

Le président du Grand Dijon a saisi le préfet afin que l'État, en charge de l'organisation des grands rassemblements, définisse, avec les associations nationales des gens du voyage, les modalités de gestion du stationnement des groupes sur les aires aménagées en France.

Par ailleurs, pour dissuader les installations sauvages sur les espaces publics (parkings, espaces verts...) générant fréquemment des dégâts dont la réparation est à la charge des collectivités, des dispositifs de protection sont mis en place : portiques, merlons végétalisés, rochers... Malgré cela, il arrive que des caravanes s'implantent hors des aires prévues à cet effet. Des agents du Grand Dijon et des communes prennent alors contact avec les gens du voyage afin de les orienter vers les espaces d'accueil aménagés dans le respect des textes de loi et règlements en vigueur. ■



François-André Allaert

« Je veux vendre Dijon ! »

Médecin, chef d'entreprises, patron de la web-télé « Dijon santé » et désormais président de l'agence Dijon Développement... Le docteur Allaert est aux manettes pour attirer ou faciliter la croissance des entreprises.

C'est un nouveau défi, pour un homme qui, à 55 ans, a l'habitude d'en relever. Devenir président de Dijon Développement, c'est se retrouver au cœur des enjeux économiques du Grand Dijon. Attirer des entreprises et faire en sorte que celles du territoire se développent, innover et embaucher, telle est la mission de l'agence de développement économique de l'agglomération. François-André Allaert a été élu à la tête de cette structure à un moment clé de son histoire : le lancement de la commercialisation de trois nouvelles zones d'activités majeures (Valmy III, Beauregard et l'écoparc Dijon-Bourgogne). « Je m'inscris dans la continuité de l'action de mon prédécesseur, précise le nouveau président. Nous devons capitaliser sur nos forces (l'agroalimentaire, la santé, les dispositifs médicaux, l'emballage), c'est-à-dire faire des choix de manière à atteindre la taille critique qui fait que nous serons visibles à l'international sur nos domaines de compétence. Je veux vendre Dijon ! Nous devons poursuivre la structuration de notre offre pour obtenir des résultats très vite : notre horizon, c'est 3 ans, pas 10 ! C'est aujourd'hui que nous avons besoin d'emploi et d'investissement de la part des entreprises. Pour cela, il faut multiplier et travailler les contacts, mais si les contacts, c'est bien, les contrats, c'est mieux ! ».

Un nouveau challenge face auquel ce médecin se sent à l'aise : il est lui-même entrepreneur... En 1995, il crée sa première société, CEN Biotech, dont le métier consiste à mener des études cliniques pour le compte de laboratoires pharmaceutiques.

Onze ans plus tard, CEN Nutriment, sur le même principe, s'intéresse aux allégations santé des compléments alimentaires, que les industriels doivent désormais faire valider avec des méthodes scientifiques. Ces entreprises et les deux autres créées depuis (CEN Expérimental et CEN Nutrition animale), qui emploient au total une trentaine de personnes, sont toutes implantées dans deux bâtiments flambant neufs au sein du parc d'activités biotechnologiques Mazen-Sully. François-André Allaert à la présidence de Dijon Développement, c'est un chef d'entreprise qui parle aux chefs d'entreprise.

Des diplômes de haut niveau...

Mais avant de devenir entrepreneur, François-André Allaert a été médecin, passionné par les maths et notamment par les « biostatistiques ». Son doctorat de la faculté de Dijon en poche, spécialités santé publique, angiologie et phlébologie, il a complété son cursus par un doctorat de pharmacie, une thèse de droit et un DEA d'économie. Touche-à-tout, ce docteur ? « Avec ces formations complémentaires, j'étais armé pour me lancer dans le projet qui m'intéressait et vers lequel m'a guidé une femme formidable qui s'appelle Liliane Dusserre : l'évaluation des nouveaux médi-



Ses dates-clés

- 1959. Naissance, à Paris, le 25 juillet.**
- 1989. Doctorat de médecine, à l'université de Bourgogne.**
- 1995. Création de CEN Biotech.**
- 2001. Adjoint aux relations internationales du maire de Dijon.**
- 2004. Qualifié à la fonction de professeur des universités en pharmacie.**
- 2008. Création de la web-télé dijon-sante.fr.**
- 2014. Président de Dijon Développement.**

caments. » Professeur à Liège et à Montréal, un peu de politique dès l'âge de 25 ans, un détour par la presse comme directeur médical du Panorama du médecin (journal du groupe Les Échos), 1500 publications, fruit de ses travaux de recherche... et la création d'une chaîne de web-télé dédiée à l'information des patients (www.dijon-sante.fr)... François-André Allaert, derrière l'allure sereine et le calme apparent du médecin de famille, est un hyper-actif enthousiaste. Qui entend mettre ses compétences et ses réseaux au profit du Grand Dijon. Élu depuis 2001, il a été adjoint au maire de Dijon chargé des relations internationales et des biotechnologies. Il s'occupe désormais de la bonne santé économique du Grand Dijon. ■

Un pied en Corée du Sud !

CEN Nutriment a signé cet été, avec la société sud-coréenne Biotech Co.LTD et une société allemande, un accord de partenariat afin de développer un sel alimentaire contenant de la chitine issue de coquilles de crabe, ce qui permet à ce sel de contribuer à réduire l'hypertension.

> *Chenôve*

Le Cèdre : la CULTURE en lettres capitales

Désormais, nul besoin de parcourir des kilomètres pour découvrir des artistes et des spectacles de qualité dans le Sud dijonnais. Au pied du terminus du tram T2, au cœur du futur centre-ville de Chenôve, le Cèdre, centre culturel et de rencontres, vous accueille dans une toute nouvelle salle de spectacles inaugurée à la mi-septembre. Avec une scène de plus de 200 mètres carrés et 700 places assises (1100 debout), cet équipement ultra-moderne, à l'acoustique et au confort irréprochables, propose pas moins de 40 dates d'octobre à juin pour cette première saison. Musique, danse, humour, cirque en scène, théâtre, cinéma... à chacun son plaisir. Programmation culturelle éclectique, exigeante, à des prix attractifs, voilà ce que le maire de Chenôve et vice-président du Grand Dijon a souhaité mettre en scène au Cèdre. Parmi les têtes d'affiche présentes, Aldebert, Miossec, Stéphane



Inauguration du Cèdre le 13 septembre dernier.

Huchard, Grand Corps Malade, Fabrice Éboué nous feront l'honneur de leur présence à Chenôve. Mais qui mieux qu'Ibrahim Maalouf, dont le dernier album *Illusions* a remporté une Victoire de la musique dans la catégorie musiques du monde, pour démarrer cette saison culturelle

2014-2015 et donner le coup d'envoi, le 11 octobre à 20 heures. ■

Réservation billetterie : 03 80 51 56 25
culture@ville-chenove.fr
Toute la programmation sur
www.ville-chenove.fr

> *Crimolois*

Une nouvelle classe...

La création d'une maternelle dans un village est le plus beau témoin de sa vitalité. C'est un acte majeur pour l'avenir de notre commune. Il nous fallait cette maternelle, nous l'avons imaginée, nous la réalisons aujourd'hui et, demain, elle sera là pour nous, et surtout pour nos enfants. À l'heure où beaucoup de communes rurales ont du mal à maintenir leurs classes (c'était le cas de Crimolois il y a quelques années, ne l'oublions pas...), nous mesurons la chance de réussir le pari un peu fou d'ouvrir une classe maternelle dans les meilleurs délais, l'Inspection d'académie ayant tenu compte de l'évolution démographique de notre commune. Ainsi, en dehors de toute circulation automobile, la nouvelle maternelle sera aménagée dans les locaux de la bibliothèque municipale et des annexes existantes. Elle disposera d'une cour de récréation et d'un jardinet que les enfants pourront cultiver afin de découvrir les merveilles de la nature. Il faut que les élèves apprécient ce qui a été réalisé pour eux, pour qu'ils puissent apprendre dans un cadre agréable et favorable à leur travail. ■

et aussi...

••> Bretenière

Un nouveau site internet

La commune s'est dotée d'un nouveau site internet, vecteur de communication aujourd'hui indispensable. Pour ce faire, elle a choisi de confier ce projet à des étudiants de l'IUT de Dijon, département services et réseaux de communication (SRC). Ce site s'adressera aussi bien aux habitants de Bretenière qu'aux autres internautes. Grâce au travail des élèves de l'IUT, ce site est très simple à utiliser et permet de rapidement trouver les informations essentielles. N'hésitez pas à aller voir par vous-même !!!
www.breteniere.fr



> Ouges

Enfants des villes, enfants des champs : loin des clichés !

Durant l'année scolaire 2013-2014, une trentaine d'enfants âgés de 6 à 12 ans a découvert le monde de la photographie avec l'accueil de loisirs ougeois. Cette initiation, proposée sous forme d'ateliers à chaque période de vacances, a permis de révéler de vrais talents. Elle entrait dans le cadre d'un projet d'éducation artistique initié depuis deux ans par l'équipe pédagogique. Après la musique, le théâtre et le

cirque, c'était le tour de la photographie, un art visuel peu abordé dans un accueil de loisirs. La photographe professionnelle Jessica Vuillaume a accompagné les enfants toute l'année : composition, cadrage, gestion de la lumière, mise en valeur du sujet, autant de thèmes abordés de manière ludique et concrète. Elle a emmené les enfants dans les rues d'Ouges et de Dijon, en les laissant libres dans le choix de leur sujet, faisant confiance à leur spontanéité et à leur créativité. Résultat :

plusieurs centaines de photos réalisées parmi lesquelles les enfants ont dû choisir celles présentées lors de l'exposition et qui montrent le mieux le contraste (ou pas !!!) entre la campagne et la ville. Cette exposition itinérante est à découvrir dans différents lieux ougeois et dijonnais durant toute l'année scolaire 2014-2015 : dans les locaux de la coopérative d'entrepreneurs « l'Envol », dans différentes structures des PEP21, organisateurs de l'accueil de loisirs d'Ouges et à la mairie en septembre. ■

> saint-Apollinaire

Médi@lude fête ses 20 ans !

Conçue par l'architecte Dominique Bougeault et inaugurée en 1994, la médiathèque de Saint-Apollinaire apparaît très vite comme l'une des médiathèques pilotes de l'agglomération dijonnaise. Située au cœur de la ville, ce lieu spacieux et lumineux de 1200 mètres carrés a su évoluer avec son temps, en particulier dans les domaines technologiques et culturels. Dès 2003, la médiathèque intègre un nouveau support, le DVD, puis, avec l'essor de l'informatique, elle ouvre en 2006 son espace public numérique. En 2011, elle prend un tournant important en s'inscrivant dans la mouvance des

« bibliothèques 3^{ème} lieu » ; elle intègre la ludothèque et le service culturel, devient Médi@lude et s'affirme ainsi comme l'espace culturel de la commune. En dehors de ses missions principales de prêt, d'information et de formation, Médi@lude propose régulièrement un programme varié d'animations : expositions, spectacles, concerts, conférences, lectures et rencontres d'auteurs.

Le 4 octobre, Médi@lude a fêté ses 20 ans. Depuis le mois de juin, le personnel de Médi@lude, Christine Delbecq (plasticienne) et Éric Ferrand (musicien) concoctaient un pro-



jet surprenant et poétique, autour des mots. Le temps d'une journée, les deux artistes ont investi la médiathèque en jouant sur la double particularité du lieu et de l'événement. Chacun à leur manière et dans leur art, ils nous ont invités à revisiter

Médi@lude, en suivant un parcours où les mots étaient présents sous toutes leurs formes. Chaos et mots enregistrés ont créé une partition plastique et sonore qui a bousculé et interrogé le langage... et le visiteur ! ■

> *Sennecey-lès-Dijon*

Le parc des eaux inauguré

Samedi 5 juillet, l'inauguration du parc des eaux et du jardin de projet a eu lieu malgré un temps pluvieux, en compagnie du maire de Sennecey, Philippe Belleville, du président du Grand Dijon, Alain Millot, du président de la Société publique locale d'aménagement de l'agglomération dijonnaise (Splaad), Pierre Pribetich, du conseiller général, Michel Bachelard, de la députée ; Kheira Bouziane et de plusieurs maires membres de l'agglomération dijonnaise. Le jardin de projet, implanté dans l'espace libéré par les anciens vestiaires du club de foot local, est un aménagement paysager pédagogique qui va permettre d'informer le public sur les futurs aménagements de la zac des Fontaines. Conçu par l'architecte



paysagiste Xavier Coquelet et financé en partenariat avec la Splaad, ce nouvel espace de détente est désormais opérationnel.

Composé en son centre d'une aire de jeu en sablé, il accueille des modèles de mobiliers urbains dédiés aux nouveaux espaces publics, qui peuvent ainsi être testés en conditions réelles. Il est bordé de planches de culture travaillées par les services techniques de la commune et de prairies fleuries

de différentes variétés. Lieu d'échanges et d'information, il apporte, grâce à ses panneaux d'information, les renseignements utiles à la compréhension des nouveaux aménagements. Un terrain de pétanque a été installé pour répondre à l'étude menée par les enfants du conseil municipal des jeunes qui, durant leur dernier mandat, avaient sollicité l'installation d'un tel équipement à la place des anciennes structures sportives. ■



> *Ahuy*

Cœur de village : enfin ca démarre !

Après plusieurs années de péripéties, les engins ont commencé les travaux de terrassement. Dominique Grimpret, maire nouvellement élu explique : « En dix ans, nous avons perdu plus de 100 habitants. Faute de constructions nouvelles, nous sommes passés de 1383 habitants à 1277. Nous avons 9 classes primaires en 1996, il n'en reste plus que 5 actuellement. Le club de foot a disparu, la société musicale recrute ses membres dans les villages voisins... Ahuy ne sera pas une maison de retraite à ciel ouvert. Il faut stopper ce déclin démographique et inciter de jeunes ménages à s'installer à Ahuy ! » Ce projet « Cœur de village », reconnu d'utilité publique en décembre 2011, accueillera, dans la continuité de la place du 19 Mars (ancienne place de la Mare), trois bâtiments et un espace public. « Ce projet est bien entendu un élément essentiel pour la réussite urbaine de cette place, ajoute le maire. Les bâtiments ne seront pas que de beaux objets architecturaux, ils seront aussi des enveloppes respectueuses de l'environnement, conçues pour accueillir les usages nécessaires à l'attractivité et à la vitalité de cette place, qui sera aussi un espace d'échange grâce aux commerces prévus en pied d'immeuble ». ■

> Fontaine-lès-Dijon

Promenade en encorbellement

Partir du bourg ancien et gravir la colline après avoir contourné la mare... C'est ce que les nombreux piétons peuvent désormais faire grâce à une promenade en encorbellement située rue de la Source. Leur sécurité est ainsi assurée de la mare jusqu'à la place des Feuillants.

Ce cheminement faisait partie intégrante du schéma directeur d'aménagement du site Saint-Bernard réalisé en 2006. L'engagement a été tenu. Les travaux de la rue de la Source, portant sur la voirie, l'éclairage public et la structure d'encorbellement, ont été totalement achevés il y a quelques semaines. L'ensemble s'intègre au site par la sobriété et la qualité des matériaux reprenant ceux déclinés pour l'aménagement de la place des Feuillants et de la rue Saint-Bernard : béton désactivé, caniveau en pavés granit, bordure large en pierre calcaire... La promenade est traitée en platelage bois avec une bordure large en pierre et des éléments de serrurerie à ligne contemporaine. Le garde-corps au-dessus des réservoirs est réalisé en fer plat à l'instar de ceux des 18^e et 19^e siècles. L'éclairage est décliné dans une ligne contemporaine sobre et intemporelle avec l'utilisation de leds. Des diodes électro-



luminescentes bleues encastrées dans l'encorbellement apportent un fil conducteur à l'ensemble de l'aménagement. Le projet, porté par la ville de Fontaine-lès-Dijon, est subventionné à 40 % au titre du contrat Ambitions Côte-d'Or du conseil général. ■

> Grand Dijon

Familles éco-logis : relevez le défi !



Dans le cadre de son plan climat énergie territorial baptisé Illico², le Grand Dijon lance, pour la deuxième année consécutive, un concours afin d'inciter les habitants à réaliser des économies d'énergie et à réduire leurs émissions de gaz à effet de serre. Du 1^{er} novembre 2014 au 30 avril 2015, vous aussi, venez tenir le pari d'atteindre 8 % d'économies d'énergie ! Vous pouvez constituer une équipe ou vous lancer seul. Vous bénéficierez gratuitement de conseils pour appliquer des

éco-gestes à la maison et ainsi agir concrètement et efficacement sur l'environnement, tout en économisant sur vos factures. ■

Inscriptions jusqu'au 20 octobre 2014.

**Contact : service écologie urbaine du Grand Dijon
au 03 80 74 59 98 ou mfdodet@ville-dijon.fr**

et aussi...

●●> Magny-sur-Tille

Un espace sportif et de loisirs au cœur du village

À Magny-sur-Tille, le secteur de la salle des fêtes a fait l'objet ces dernières années d'aménagements très appréciés par les habitants. Outre le terrain de tennis, un terrain multisports a été réalisé avec notamment l'aide financière du Grand Dijon. Un espace détente et un verger sont en cours de réalisation autour de la salle des fêtes, qui fera, quant à elle, l'objet d'un agrandissement d'ici quelques années (une scène de théâtre et des locaux pour le centre et les associations). Au cours de l'été 2014, la municipalité a procédé à la rénovation du parking et surtout à l'aménagement d'un auvent (kiosque) permettant aux Magnytillois de s'y reposer ou de s'y retrouver. Il est situé à côté du terrain multisports, au départ, des promenades aménagées à travers les étangs de Magny. ■

**Renseignements en mairie
au 03 80 47 97 07.**

> *Quetigny*

Compostage partagé : les jardiniers ont leur plateforme



Troisième du genre à être implantée à Quetigny après celles du jardin des Huches (juillet 2013) et de la ferme du maraîcher bio Gilles Lambert (mai 2014), une plateforme de compostage partagé a pris place sur le site des jardins familiaux. À l'échelle d'une résidence ou d'un quartier, ces sites de compostage partagé ou collectif sont à l'initiative du Grand Dijon.

L'objectif est de réduire la quantité et le coût de traitement des déchets (verts et résidus de cuisine), mais aussi de créer du lien social entre les habitants... tout en produisant du compost gratuit, à réutiliser dans les espaces verts et les jardiniers. Inaugurée en juin dernier lors de la fête de la nature, en présence de nombreux élus et jardiniers, cette plateforme composée de

3 composteurs est accueillie sur une placette située au centre des jardins familiaux. Elle a été assemblée par les jardiniers, avec les précieux conseils de l'association Arborescence, qui a accompagné le projet et a formé des jardiniers référents à la bonne utilisation de ces composteurs et au suivi du processus de compostage. À leur tour, les « maîtres compos-

teurs » conseillent les autres jardiniers, qui peuvent déposer l'herbe tondue, les mauvaises herbes, les tailles de haie ainsi que les déchets ménagers. Un nouvel engagement exemplaire, conduit par les jardiniers en collaboration avec la ville et le Grand Dijon, qui répond aux enjeux de développement durable inscrits dans l'Agenda21 local de Quetigny. ■

> *Longvic*

La rentrée sans prise de tête !



À Longvic, les parents d'élèves scolarisés dans les écoles élémentaires de la ville ont pu profiter de leurs vacances l'esprit léger ! En effet, les fournitures scolaires ont été entièrement prises en charge par la municipalité. Grâce à la consultation de tous les enseignants des

écoles longviciennes, qui ont ainsi fait connaître leurs besoins pour une année, les écoliers se sont vus remettre dès le jour de la rentrée un sac contenant cahiers, stylos, gommes, crayons de couleurs, etc. Une rentrée scolaire sans prise de tête ! ■

> *Neuilly-lès-Dijon*

Bicross : ça roule !

Avant une éventuelle amélioration du terrain de bicross, l'association Dépendances 21 loisirs a renoué avec une course de vélo pour les jeunes de 5 à 13 ans en collaboration avec la municipalité lors du 14 juillet. Dès 10h, les jeunes se sont affrontés dans une compétition de bicross. Les enfants ont disputé trois épreuves d'un tour de circuit. La municipalité a offert au vainqueur de chaque catégorie d'âge une coupe et aux autres participants une médaille. Après la cérémonie au monument aux morts, un vin d'honneur a été servi au kiosque, près de l'Ouche, suivi d'un pique-nique tiré du sac. L'après-midi était consacré à de nombreuses animations gratuites. Au regard de ce vif succès, un rendez-vous est donné pour le prochain 14 juillet. ■





octobre à

Jusqu'au 18 octobre Longvic

Exposition *Les As de la guerre* à la médiathèque Michel-Etiévant, entrée libre.

Jusqu'au 6 décembre Marsannay-la-Côte

Expo *Cent ans après : Lire, Voir et Entendre La Guerre* à la médiathèque Bachelard. ⁵

Jusqu'au 15 novembre Fontaine-lès-Dijon

Exposition *Centenaire de la guerre 14-18* à la bibliothèque municipale. ⁶

Jusqu'au 11 octobre Marsannay-la-Côte

Expo BD *Cicatrices de guerre* à la médiathèque Bachelard. ⁵

Mardi 7 octobre Fontaine-lès-Dijon

Conférence de Pierre levêque « L'état d'esprit des soldats » au centre Pierre-Jacques à 20h15. ⁶

6 et 7 octobre Quetigny

Capitaine Achab par les Mécaniques Célibataires (création), à 20h30 au Petit Théâtre des prairies. ¹

Vendredi 10 octobre Quetigny

Fête de l'énergie organisée par l'Ademe, BER, la mairie de Quetigny et l'espace Info Énergie à destination des copropriétaires pour la rénovation énergétique. De 14h30 à 16h30 à Quetigny, inscription sur infoenergie@ber.asso.fr ou au 03 80 59 12 80

COPROPRIÉTÉS : Simplifiez-vous la rénovation énergétique !



[L'ARP]

RENCONTRES CINÉMATOGRAPHIQUES DE DIJON

16

16

17

17

18

18

DÉBATS
AVANT-PREMIÈRES
[... / ...]



OCTOBRE
2014

POUR TOUT RENSEIGNEMENT
COMPLÉMENTAIRE :
TÉL. 03 80 74 73 73
WWW.RENCONTRES-CINEMATOGRAPHIQUES-DE-DIJON.FR

10 > 12 octobre
Fontaine-lès-Dijon
Exposition *la Fontaine des arts* au centre Pierre-Jacques.

10 > 19 octobre
Marsannay-la-Côte
Exposition photo *Jardins & haïku libre* à la maison des sociétés.

Samedi 11 octobre
Chenôve
Ibrahim Maalouf à 20h au Cèdre. ⁴

11 > 19 octobre
Talant
Salon des artistes des Amis de Talant, expo de peinture et de sculpture. De 14h30 à 18h30 au Grenier de Talant.

Dimanche 12 octobre
Dijon
Après-midi récréatif organisé par Amadys avec le trio Art'el Tango et la troupe Les Bourguignus. Salle Claudel à 15h, buffet et buvette, entrée libre et gratuite. Rens. au 03 80 28 17 53.

Marsannay-la-Côte
Spectacle des Scarlin's à 14h30 à la maison de Marsannay. Réservé aux personnes âgées (+ de 54 ans), gratuit.

Mardi 14 octobre
Chenôve
Immortelle Édith à 14h30 au Cèdre. ⁴

Samedi 18 octobre
Chenôve
Forum e-administration à 9h30 au Tremplin. Quatuor Manfred à 20h au Cèdre. ⁴

Dimanche 19 octobre
Sennecey-lès-Dijon
Vide-grenier près du stade.

21 oct > 8 nov
Saint-Apollinaire
Exposition des œuvres originales d'Yvan Pommaux et rencontre avec l'artiste le 5 novembre à 19h à Medi@lude. ³

Mercredi 22 octobre
Quetigny
T'es mon copain ? par Francine Chevaldonné, pour les enfants de 2 à 5 ans. À 10h à la bibliothèque municipale, gratuit. ²

Judi 23 octobre
Fontaine-lès-Dijon
Musicales de Fontaine, de Bach à Piazzolla par le quatuor Quoi. À 20h au centre Pierre-Jacques, tarif : 14 € (et tarif réduit). Rens. au 06 01 0 63 86.

Samedi 25 octobre
Talant
La justice et l'erreur, conférence - débat et dédicace de Denis Seznec à 15h à l'espace Brassens, gratuit.

27 oct > 15 nov
Marsannay-la-Côte
Expo *Les As de la première guerre mondiale* à la médiathèque Bachelard. ⁵

Mercredi 29 octobre
Quetigny
Contes de la non-guerre ou comment choisir la paix par Francine Chevaldonné, à partir de 6 ans. À 15h et 18h au Petit Théâtre des prairies, gratuit. ¹

Novembre
Sennecey-lès-Dijon
Exposition de peintures de Frima à la médiathèque Michel-Pimpie.

Dimanche 2 novembre
Quetigny
Foire des prairies # 1 par la Cie des Prairies (création). À 16h à l'espace Mendès-France, gratuit. ¹



le CÈDRE • rue Armand Thibout • 21300 CHENÔVE • 03 80 51 56 25 • www.le-chenove.fr

le CÈDRE CHENÔVE

spectacles • évènements • séminaires • congrès
musique, danse, théâtre, humour, cirque en scène

novembre 2014

1 Billetterie, renseignements et réservation auprès du Service culturel de Quetigny au 03 80 48 28 43
 2 Réservation auprès de la bibliothèque de Quetigny au 03 80 46 29 29
 3 Renseignements, inscriptions au 03 80 72 90 90 - Medi@lude : 145, rue de Moirey à Saint-Apollinaire
 4 Réservation billetterie : 03 80 51 56 25 ou culture@ville-chenove.fr. Toute la programmation sur www.ville-chenove.fr
 5 Gratuit, renseignements à Marsannay au 03 80 59 64 72
 6 Renseignements auprès du service culturel de Fontaine au 03 80 58 05 88.

1^{er} > 8 novembre Dijon

Fenêtres sur courts, festival du court-métrage. Plus d'infos sur fenestressurcourts.wordpress.com. Rens et réservation : contact@plan09.fr ou 03 71 19 73 39.



Lundi 3 novembre Quetigny

Conférence sur l'évolution de la danse contemporaine par Joëlle Bouvier. À 20h à l'espace Léo-Ferré. Gratuit sur réservation auprès de l'Ecole municipale de musique au 03 80 71 97 80.

3 > 29 novembre Longvic

Exposition 1914-1918, la chronologie de la Grande Guerre à la médiathèque Michel-Etiévant. Entrée libre.

Mardi 4 novembre Quetigny

Silence par la Cie Joëlle Bouvier, à 19h à l'espace Mendès-France. ¹

Vendredi 7 novembre Sennecey-lès-Dijon

Spectacle-lectures le matin des Bleuets (centenaire 14-18) à 20h30 à la médiathèque Michel-Pimpie, gratuit.

7 et 8 novembre Neuilly-lès-Dijon

Représentations théâtrales organisées par le foyer rural à la salle d'honneur.

8 et 9 novembre Fontaine-lès-Dijon

Opérette l'Auberge du Cheval blanc au centre Pierre-Jacques à 20h30 le samedi et 15h le dimanche. ⁶

Samedi 8 novembre Dijon

Cérémonie de la Mémoire au Crématorium du Grand Dijon de 10h à 12h.

Dimanche 9 novembre Daix

Daix arts, expo-vente de créations artisanales organisée par Daix Loisirs. Espace Lamblin, de 9h00 à 18h00, entrée gratuite. **Sennecey-lès-Dijon** Bourse aux jouets.

Judi 13 novembre Quetigny

Flaque par la Cie Defracto à 20h30 à l'espace Mendès-France. ¹

Vendredi 14 novembre Longvic

Bal folk par Bandoléon à l'espace municipal Jean-Bouhey.

Talant

Chansons et poésies de Barbara, Brassens et Trenet par le groupe Confidences et les poètes de l'amitié. Espace Brassens à 20h30. Tarif : 8 € et 5 € (réduit). Rens. au 03 80 41 31 40 ou 06 12 68 15 47.

14 > 16 novembre Neuilly-lès-Dijon

Représentations théâtrales organisées par le foyer rural à la salle d'honneur.

Samedi 15 novembre Fontaine-lès-Dijon

Conférence d'Aleth Roussey « Sortir de la Grande guerre à Fontaine » à 15h à la bibliothèque. ⁶

Quetigny

A l'arrière des tranchées, les femmes par le Théâtre de l'Escalier et les lecteurs de la bibliothèque. À 17h à la bibliothèque municipale, gratuit. ²

Dimanche 16 novembre Neuilly-lès-Dijon

Opération « petit déjeuner » organisée par Trisomie 21 au gymnase.

Mercredi 19 novembre Quetigny

Brin d'air par la Cie à tous vents, à partir de 1 an. Espace Léo-Ferré. ¹

Vendredi 21 novembre Longvic

Cent ans plus tard, leurs voix nous parlent encore par la Compagnie des Artisans à 20h à la médiathèque Michel-Etiévant. Entrée libre, inscription au 03 80 68 21 60 ou à la médiathèque.

Marsannay-la-Côte

Une guerre surréaliste : Apollinaire dans la guerre de 14-18, spectacle musical, théâtral et vidéo par Miaou association et Les Cénobites Tranquilles. À 20h au centre social Bachelard.

Samedi 22 novembre Sennecey-lès-Dijon

Choralissimo organisé par Sennecey en Chœur.

22 et 23 novembre Neuilly-lès-Dijon

Marché de Noël organisé par le foyer rural à la salle d'honneur.

QUESTIONS D'ARCHITECTURE
CARNETS IMAGINAIRES

du 22 octobre 2014 au 12 janvier 2015
 Latitude21, 33 rue de montmuzard
 21000 Dijon

latitude21
 la maison de l'architecture
 et de l'environnement
 du Grand Dijon

ma
 LE MOIS
 DE L'ARCHITECTURE
 CONTEMPORAINE
 EN BOURGOGNE

Marsannay-la-Côte

Artissimo, salon de l'artisanat d'art. De 9h à 18h à l'espace du Rocher.

Quetigny

Attifa de Yambolé d'Anne-Sybille Couvert (les 26000 couverts), à partir de 14 ans. À 20h30 le samedi et 15h le dimanche à l'espace Mendès-France, gratuit. ¹

Mercredi 26 novembre Fontaine-lès-Dijon

Musicales de Fontaine, soirée préludes alto et piano. À 20h au centre Pierre-Jacques, entrée gratuite. Rens. au 06 01 0 63 86.

Judi 27 novembre Fontaine-lès-Dijon

Musicales de Fontaine, solo pour deux par le pôle d'enseignement supérieur musical. À 20h au centre Pierre-Jacques, entrée gratuite. Rens. au 06 01 0 63 86.

Vendredi 28 novembre Longvic

Grandire en zique en faveur des enfants malades et de leurs parents, parrainé par Yves Jamait. Espace municipal Jean-Bouhey.

29 et 30 novembre Neuilly-lès-Dijon

Bourse aux jouets organisée par la CSF à la salle d'honneur. **Sennecey-lès-Dijon** Représentations théâtrales organisées par Théâtre'action.

30 ans

UNE PETITE PART DE VOS COURSES PEUT SAUVER UNE FAMILLE

LES BANQUES ALIMENTAIRES COLLECTENT.
 LES 28 ET 29 NOVEMBRE, DONNEZ.

www.banquealimentaire.org

DECOUVREZ L'ÉDITION 2014-2015

QUE TU ACCUEILLES

Goûtez au plaisir des mots en participant à « dis-moi dix mots »

Dans le cadre de la Semaine de la langue française et de la Francophonie, jouez gratuitement avec les dix mots français proposés pour cette nouvelle édition de « Dis-moi dix mots » : **AMALGAME – BRAVO – CIBLER – GRIGRI – INUIT – KERMESE – KITSCH – SÉRENDIPITÉ – WIKI – ZÉNITUDE.** Composer un seul texte comportant ces 10 mots sur l'un des thèmes : **« Un jour pas comme les autres »** et **« me prendre au mot »** sous la forme d'un poème ou d'une courte prose de 10 lignes.

À adresser avant le 30 janvier par courrier : Les poètes de l'amitié, Stephen Blanchard 19, allée du Maconnais 21000 DIJON, ou par mail : aeropageblanchard@gmail.com.



carte CULTURE

Etudiant

DANSE / MUSIQUES / THÉÂTRE
FESTIVALS / CINÉMA ART ET ESSAI

5€

SAISON 2014 / 2015

→ POUR TOUS
LES ETUDIANTS

*Betty, 9 ans
Etudiante en tourisme*



Avec la participation des communes de : Chenôve • Chevigny-Saint-Sauveur
Fontaine-lès-Dijon • Longvic • Marsannay-la-Côte • Quetigny • Saint-Apollinaire • Talant

Achat en ligne sur www.myDijon.fr

[f /Carte Culture Grand Dijon](https://www.facebook.com/GrandDijon)

